



# GUIDE DU CITOYEN 2012



# VIVRE à Laval

Bulletin d'information de la Ville de Laval

Édition spéciale

SERVICES, ACTIVITÉS ET RÈGLEMENTS

À CONSERVER

## INFORMATIONS MUNICIPALES

Mot du maire .....	3
Plan de la ville .....	4
Trois façons de joindre MA Ville .....	6
Par téléphone : 311 .....	6
En personne au Comptoir multiservice: .....	7
Le comptoir des relations avec les citoyens	
Le comptoir des taxes municipales	
Le comptoir du Service de l'évaluation	
Le comptoir du Service de l'urbanisme	
Le comptoir du Service de l'ingénierie	
Le Service de la protection des citoyens	
Par Internet .....	10
La vie démocratique .....	11
Le Bureau de l'ombudsman .....	11
Un peu d'histoire .....	12
Les transports à Laval .....	14
Conseils et règlements .....	15
Environnement .....	15
Sécurité .....	19
Voie publique .....	20
Aménagements extérieurs et construction .....	22

## CULTURE, LOISIR ET VIE COMMUNAUTAIRE

Bibliothèques .....	24
Arts et culture .....	25
Comment s'inscrire à des activités de loisir .....	26
Vie de quartier .....	27
Espaces verts et plein air .....	33
La Politique de l'activité physique .....	34
Numéros utiles .....	35
Votre conseil municipal .....	36



## Vivre à Laval : votre bulletin d'information municipal

Suivez de près l'actualité lavalloise et municipale grâce au bulletin *Vivre à Laval*, qui paraît quatre fois par année. Le numéro d'automne sera distribué à compter du 29 août.

6

Photo : Vincent Girard



13

Photo : Jacques Gratton



14

Photo : Sylvain Majeau



24

Photo : Marc-Antoine Charlebois



33

Photo : Sylvain Majeau



# PLAN DE LA VILLE

## PLAN DE LAVAL ET EMPLACEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX (ET D'AUTRES SERVICES DE PARTENAIRES)



**APPELS NON URGENTS : 311**

**APPELS URGENTS : 9-1-1**  
(policiers, pompiers, ambulanciers)

- 1** Comptoir multiservice  
1333, boulevard Chomedey  
**311**
- 2** Hôtel de ville  
1, place du Souvenir  
**311**
- 3** Maison des arts  
1395, boulevard de la Concorde Ouest  
**450 662-4440**
- 4** Cour municipale  
55, boulevard des Laurentides  
**450 662-4466**

### POSTES DE POLICE

- 5** Quartier général de la police  
2911, boulevard Chomedey  
**450 662-4242**
- 6** Gendarmerie  
3225, boulevard Saint-Martin Est  
**450 662-3400**
- 7** Poste de police de quartier 1  
1245, montée du Moulin  
**450 662-4310**
- 8** Poste de police de quartier 2  
289, boulevard Cartier Ouest  
**450 662-7820**
- 9** Poste de police de quartier 3  
560, 2<sup>e</sup> Rue  
**450 978-6830**
- 10** Poste de police de quartier 4  
6500, boulevard Arthur-Sauvé, bureau 500  
**450 662-7140**
- 11** Poste de police de quartier 5  
187, boulevard Sainte-Rose  
**450 978-6850**
- 12** Poste de police de quartier 6  
5555, boulevard des Laurentides  
**450 662-4860**

### CASERNES DE POMPIERS

- 12** Caserne n° 1  
53, boulevard des Laurentides
- 13** Caserne n° 2  
2, place du Souvenir
- 14** Caserne n° 3  
4111, boulevard de la Concorde Est
- 15** Caserne n° 4  
530, rue Principale
- 16** Caserne n° 5  
6645, rue Duranleau
- 17** Caserne n° 6  
2392, 35<sup>e</sup> Avenue
- 18** Caserne n° 7  
6200, boulevard des Laurentides
- 19** Caserne n° 8  
555, boulevard du Curé-Labelle
- 20** Caserne n° 9  
1655, boulevard des Laurentides
- ?** Division de la prévention : **450 662-4450**



### BUREAUX MUNICIPAUX LAVALLOIS (BML)

- 21** Bureau municipal lavallois 1  
4010, boulevard Saint-Martin Est  
**450 662-4901**
- 22** Bureau municipal lavallois 1 (satellite)  
1245, montée du Moulin  
**450 662-8422**
- 23** Bureau municipal lavallois 2  
62, rue Saint-Florent  
**450 662-4902**
- 24** Bureau municipal lavallois 3  
435, boulevard du Curé-Labelle, bureau 104  
**450 978-8903**
- 25** Bureau municipal lavallois 4  
6500, boulevard Arthur-Sauvé  
**450 978-8904**
- 26** Bureau municipal lavallois 5  
2975, boulevard Dagenais Ouest  
**450 978-8905**
- 27** Bureau municipal lavallois 6  
55, rue de Belgrade Ouest  
**450 662-4906**

### BIBLIOTHÈQUES

- 28** Bibliothèque Émile-Nelligan  
325, boulevard Cartier (Laval-des-Rapides)  
**450 662-4973**
- 29** Bibliothèque Gabrielle-Roy  
3505, boulevard Dagenais Ouest (Fabreville)  
**450 978-8909**
- 30** Bibliothèque Germaine-Guèvremont  
2900, boulevard de la Concorde Est (Duvernay)  
**450 662-4002**
- 31** Bibliothèque Laure-Conan  
4660, boulevard des Laurentides (Auteuil)  
**450 662-4975**
- 32** Bibliothèque Marius-Barbeau  
1245, montée du Moulin (Saint-François)  
**450 662-4005**
- 33** Bibliothèque Multiculturelle  
1535, boulevard Chomedey (Chomedey)  
**450 978-5995**
- 34** Bibliothèque Philippe-Panneton  
4747, boulevard Arthur-Sauvé (Laval-Ouest)  
**450 978-8919**
- 35** Bibliothèque Sylvain-Garneau  
187, boulevard Sainte-Rose (Sainte-Rose)  
**450 978-3940**
- 36** Bibliothèque Yves-Thériault  
670, rue de la Place-Publique (Sainte-Dorothée)  
**450 978-6599**
- 37** Centre Alain-Grandbois  
4300, boulevard Samson (Chomedey)  
**450 978-3671**
- 38** Place Bell (futur emplacement)
- 39** Tourisme Laval  
480, promenade du Centropolis  
450 682-5522
- 40** Hôpital Cité-de-la-Santé  
1755, boulevard René-Laënnec  
450 668-1010

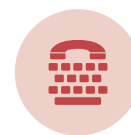
### Cartes de Laval sur le portail

Vous trouverez sur le portail de la Ville des cartes dynamiques du territoire lavallois qui permettent d'accéder à une foule d'informations :

- Cadastres et propriétés
- Parcs et espaces verts
- Topographie
- Urbanisme (numéros d'immeuble, réseau routier, etc.)

**?** [www.ville.laval.qc.ca](http://www.ville.laval.qc.ca), onglet Cartes de la ville

## 1. PAR TÉLÉPHONE EN LIGNE AVEC MA VILLE



**311** ou 450 978-8000, si vous appelez de l'extérieur de Laval



Photo: Vincent Girard

En composant un seul numéro de téléphone, le 311, vous pouvez obtenir de l'information ou formuler des demandes concernant l'ensemble des services offerts par la municipalité, à l'exception des services d'urgence (pompiers, policiers et ambulanciers). Vous venez d'emménager à Laval et désirez connaître les heures d'ouverture de votre bibliothèque de quartier ou l'horaire de la collecte des ordures? Tous les jours de l'année, en semaine, les fins de semaine et les jours fériés, les agents de service sont présents pour répondre à vos questions et aux appels non urgents.

### Heures d'ouverture du centre d'appels 311

Du lundi au vendredi : de 7 h à 21 h  
Samedi et dimanche : de 8 h à 17 h  
Jours fériés : de 9 h à 17 h

Ce service téléphonique est également offert aux personnes malentendantes, durant les mêmes plages horaires.

### SAVIEZ-VOUS QU'EN 2011...

Le centre d'appels non urgents 311 a répondu à 205 676 appels  
Le comptoir des relations avec les citoyens a servi 15 080 visiteurs.

### Le Centre d'appels d'urgence 9-1-1

Vous êtes en situation d'urgence? Composez le 9-1-1 pour obtenir l'aide des pompiers, des ambulanciers et des policiers.

### Heures d'ouverture

24 heures sur 24, 7 jours sur 7

### SAVIEZ-VOUS QU'EN 2011...

Le personnel du Centre d'appels d'urgence 9-1-1 a réparti plus de 270 000 appels.

## Les numéros abrégés : lequel composer et à quel moment?

À Laval, les citoyens peuvent composer cinq numéros abrégés différents, et gratuits, tous se terminant par 1-1. Voici un petit tableau qui vous permettra de savoir lequel composer, et à quel moment.

NUMÉRO	DESTINATAIRE	TYPES DE SERVICE OU DE RENSEIGNEMENTS	HEURES D'OUVERTURE
<b>311</b> (à Laval)	CENTRE D'APPELS DE LA VILLE DE LAVAL	Renseignements ou demandes sur l'ensemble des services municipaux, à l'exception des services d'urgence	Du lundi au vendredi : de 7 h à 21 h Samedi et dimanche : de 8 h à 17 h Jours fériés : de 9 h à 17 h
<b>411</b>	VOTRE FOURNISSEUR DE SERVICE TÉLÉPHONIQUE	Numéros de téléphone (personnes et entreprises)	24 h sur 24
<b>511</b>	TRANSPORT QUÉBEC	Renseignements sur les conditions routières, les travaux routiers (caméras de circulation et davantage)	24 h sur 24
<b>811</b>	SERVICE INFO-SANTÉ	Assistance par un professionnel de la santé en cas de problème non urgent	24 h sur 24
<b>9-1-1</b>	SERVICES D'URGENCE DE LA VILLE DE LAVAL	Services de sécurité publique (policiers, pompiers) lors de situations urgentes (accident, incendie, etc.)	24 h sur 24

## 2. EN PERSONNE

### LE COMPTOIR MULTISERVICE



1333, boulevard Chomedey  
(à côté de l'hôtel de ville)

Le personnel du Comptoir multiservice renseigne les citoyens et peut les diriger vers les services municipaux appropriés à leur situation. On trouvera, sous un même toit, cinq comptoirs municipaux :

- Le comptoir des relations avec les citoyens
- Le comptoir des taxes municipales
- Le comptoir du Service de l'évaluation
- Le comptoir du Service de l'ingénierie
- Le comptoir du Service de l'urbanisme



Photo : Vincent Girard

### Le comptoir des relations avec les citoyens

#### Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi : de 8 h 15 à 20 h 15

Samedi et dimanche : de 9 h à 16 h

Au téléphone : 311(ou 450 978-8000)

#### Services et documents offerts

- Assermentation\*
- Carte Avantages Laval
- Certificat de vie et de résidence\*
- Formulation de plaintes
- Information sur différents sujets de nature municipale
- Vignette de stationnement

\* Frais applicables

### Le comptoir des taxes municipales

#### Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi : de 8 h 15 à 17 h 30

Au téléphone : 450 978-5700

#### Services et documents offerts

- Délivrance de permis pour cabane à pêche
- Demande d'exclusion de la taxe d'eau pour les citoyens de 65 ans et plus
- Médaille d'identité pour chien
- Paiement des taxes municipales et des constats d'infraction (avant la date d'échéance)
- Permis d'arrosage
- Vérification des taxes foncières et information sur le sujet

#### SAVIEZ-VOUS QU'EN 2011...

Le personnel a émis ou procédé au traitement de :

- Plus de 132 400 comptes de taxes annuels
- Plus de 20 200 médailles d'identité pour chien
- Plus de 32 000 demandes de remboursement de taxes d'eau aux citoyens âgés de 65 ans et plus.

### Le comptoir du Service de l'évaluation

#### Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi : de 8 h 15 à 17 h 30

Au téléphone : 450 978-8777

#### Services et documents offerts

- Assistance pour remplir un formulaire de demande de révision de l'évaluation
- Copie de feuillets de compilation cadastrale : matrice graphique\*
- Copie d'extraits du rôle d'évaluation foncière\*
- Information sur le rôle d'évaluation
- Information sur l'évaluation de votre propriété
- Localisation de terrains
- Rencontre avec un évaluateur, au besoin

\* Frais applicables

#### LE SERVICE DE L'ÉVALUATION EST...

responsable de la confection et de la tenue à jour du rôle d'évaluation foncière ainsi que de l'acquisition et de la disposition d'immeubles. Le rôle d'évaluation reflète la valeur réelle de tous les immeubles situés sur le territoire de Laval. Cette valeur sert de base à la taxation municipale et scolaire. Les citoyens peuvent consulter le rôle d'évaluation en ligne ([www.ville.laval.qc.ca](http://www.ville.laval.qc.ca), onglet Guichet municipal/Évaluation/Taxation).

## Le comptoir du Service de l'urbanisme



### Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi : de 8 h 15 à 17 h 30

Au téléphone : 311 ou 450 978-8000

### Services et documents offerts\*

- Conversion d'un immeuble en copropriété
- Information sur les dérogations mineures
- Information sur les règlements concernant diverses installations
- Information sur les règlements de la construction
- Information sur le zonage
- Lotissement
- Permis de construction et de rénovation
- Plans d'implantation et d'intégration architecturale
- Subventions pour l'accèsion à la propriété et les rénovations résidentielles
- Vérification des possibilités de construction sur un terrain

\* Voir la page 22 pour des renseignements sur diverses installations et sur les permis de construction et de rénovation.



Photo : Vincent Girard

## Le comptoir du Service de l'ingénierie



Photo : Vincent Girard

### Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi : de 8 h 15 à 12 h et de 13 h à 17 h 30

Au téléphone : 311 ou 450 978-8000

### Services et documents offerts

- Demande de soumission
- Document d'appel d'offres de la Ville de Laval
- Information sur les égouts et les raccordements à l'aqueduc devant une propriété
- Permis de raccordement (égouts, aqueduc, nouvelles entrées charretières)

## Le Guide du logement



Le Service de l'urbanisme a publié à l'intention des locataires *Le Guide pour un logement de qualité à Laval*. Ce dépliant de référence vise à faire connaître les responsabilités de chacun, aider les locataires à faire face aux éventuels problèmes auxquels ils peuvent être confrontés et leur expliquer les diverses démarches à accomplir pour y trouver des solutions.

**?** À votre disposition au Comptoir multiservice ou sur le portail de la Ville [www.ville.laval.qc.ca](http://www.ville.laval.qc.ca), onglet Guichet municipal/Publications/Urbanisme

### RÈGLEMENTS ET PERMIS

Voir les pages 15 à 23 pour des renseignements sur les règlements en vigueur à la Ville de Laval ainsi que sur les permis requis avant d'entreprendre des travaux. Vous pouvez également consulter le portail de la Ville: [www.ville.laval.qc.ca](http://www.ville.laval.qc.ca), onglet Guichet municipal/Règlementation.

# Le Service de protection des citoyens



## Police

### Les postes de police de quartier

Six postes de police de quartier (PDQ) sont répartis sur l'ensemble du territoire lavallois. En page 4, on peut voir leur emplacement et leurs coordonnées, et sur le portail de la Ville (onglet Sécurité publique), leurs heures d'ouverture respectives.

### Services et documents offerts

- Obtention d'un rapport de police
- Dépôt de plaintes
- Information sur les lois criminelles et certains règlements municipaux appliqués par la police

### Le Quartier général de la police

Adresse : 2911, boulevard Chomedey

### Heures d'ouverture

du lundi au vendredi,  
de 8 h 15 à 17 h 30

Au téléphone : 450 662-4242

### Services et documents offerts

- Copie d'un rapport d'accident ou d'un certificat de bonne conduite
- Demande de pardon
- Authentification de véhicules
- Prise d'empreintes digitales



Photo : Sylvain Majeau

## La gendarmerie

Adresse : 3225, boulevard Saint-Martin Est

### Heures d'ouverture

24 heures sur 24, 7 jours sur 7

### 9-1-1

La gendarmerie est le poste de police pour les urgences.

## Sécurité incendie

Le Département de sécurité incendie compte sur un réseau de neuf casernes de pompiers. Il a pour mission de sauvegarder la vie et les biens des citoyens. C'est en prévenant et en combattant les incendies ainsi qu'en intervenant lors de sinistres ou d'autres situations d'urgence qu'il assume pleinement sa tâche.

**?** 450 662-4450

Voir la page 19 pour des renseignements concernant la sécurité.



Photo : Vincent Girard



## Subventions et aide financière

### ENFIN MA MAISON

La Ville de Laval offre aux jeunes familles une aide financière pour l'achat de leur première maison dans certains quartiers plus anciens. Cette aide est constituée d'une remise sur le montant du droit de mutation immobilière dans le cas de l'achat d'une maison existante. Le programme s'applique également à l'achat d'une nouvelle construction. À cela peut s'ajouter un crédit de taxes foncières sur cinq ans si la maison achetée est neuve. Notez que, pour les propriétés neuves acquises en 2012, seules les habitations de trois ou quatre logements (triplex et quadruplex) sont admissibles au crédit de taxes foncières.

### RÉNOVATIONS

Par ailleurs, la Ville offre aux propriétaires une aide financière qui prend la forme d'un crédit de taxes foncières applicable à des travaux d'agrandissement, de transformation, de réparation, d'amélioration de leur propriété ou d'aménagement de terrain. Ce programme, qui s'applique dans certains quartiers anciens, permet aussi d'augmenter la valeur de la propriété concernée. Certaines conditions s'appliquent.



## 3. PAR INTERNET



[www.ville.laval.qc.ca](http://www.ville.laval.qc.ca)

Naviguez dans les sections du portail Internet de la Ville de Laval et découvrez une foule de renseignements mis à jour sur différentes facettes de la vie municipale lavalloise.

### Les services en ligne

24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, le portail fournit une panoplie d'outils et de services en ligne qui vous permettent d'interagir avec la Ville. En voici quelques-uns parmi les plus populaires :

#### Ma Ville, mon portail

Cette application permet de découvrir Laval selon un secteur, un quartier, un district électoral ou un code postal. Chaque niveau donne accès aux horaires et aux coordonnées d'installations municipales.

#### Bilan routier

Pour connaître la nature et les causes des accidents de la route à Laval, de même que les priorités d'intervention de la police, consultez l'onglet Sécurité publique/Police.

#### Catalogue Sésame

##### des Bibliothèques de Laval

Ce répertoire des bibliothèques municipales de Laval permet de rechercher des documents, de faire des réservations, de prolonger la durée des prêts, etc. (onglet Culture/Bibliothèques).

#### Constats d'infraction : payez en ligne !

Accessible en tout temps (à l'exception de la période de mise à jour du système, entre 5 h et 5 h 30), le service de paiement en ligne vous permet de payer votre constat d'infraction par carte de crédit (Visa ou Mastercard) en toute sécurité et sans vous déplacer (onglet Guichet municipal/Contraventions).

#### CVLaval – Carrières

Postulez en ligne à l'un des emplois offerts par la Ville de Laval. Joignez-vous à l'administration municipale de Laval composée de 2 500 employés permanents et 1 000 employés temporaires, répartis dans 18 bureaux et services administratifs pour servir les citoyens lavallois (onglet Guichet municipal/CVLaval-Carières).

#### Cyberbulletin

Abonnez-vous à cette publication électronique hebdomadaire qui contient les dernières nouvelles municipales d'intérêt général (page d'accueil du portail).

#### Évaluation et taxation

Consultez le rôle d'évaluation de la municipalité et accédez à votre compte de taxes (onglet Guichet municipal/Évaluation/Taxation).

#### Règlements municipaux

Pour mieux connaître la réglementation en vigueur, consultez la section consacrée aux règlements codifiés d'intérêt général (onglet Guichet municipal/Règlements).

#### Répertoire des organismes

Trouvez les coordonnées mises à jour des organismes à but non lucratif accrédités par la Ville de Laval (onglet Vie communautaire/Répertoire organismes).



### NOUVEAUX CITOYENS LVALLOIS

Vous venez d'arriver à Laval ? Vous trouverez sur le portail une page regroupant quelques liens pratiques qui vous aideront à vous installer rapidement (onglet Guichet municipal/nouveau citoyen).

### Votre Ville sur les médias sociaux



@Laval311

Situations d'urgence, fermeture d'eau, déneigement et messages municipaux divers : activités et nouvelles.



Ville de Laval page officielle

**Nouveau !** Le Département de police a maintenant sa page Facebook : Service de police de Laval.



### À LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE ARCHIVISTIQUE DE LA VILLE DE LVAL

Les archives de la Ville de Laval constituent une mine de renseignements sur la Ville, sur les anciennes municipalités et sur certaines personnalités de l'administration municipale. Des documents de tous genres, dont des registres, des photographies, des publications officielles et des plans, composent ce patrimoine. Ces archives sont accessibles au public, sur rendez-vous, et certains documents sont consultables en ligne sous l'onglet « Culture » du portail Internet. Contactez le Service du greffe, Division de la gestion documentaire, 450 978-8000, poste 3949 ou [archives@ville.laval.qc.ca](mailto:archives@ville.laval.qc.ca)

Photo: Martin Alarie



Lors de la tenue du conseil municipal, la nouvelle procédure électronique « conseil sans papier » a permis d'économiser jusqu'à maintenant près de 100 000 feuilles de papier ainsi que le temps et les coûts liés à l'impression des documents.

## Le conseil municipal

Le mot *démocratie* nous vient du grec *dêmos*, peuple, et *kratos*, autorité. Les assemblées du conseil municipal sont publiques et tout citoyen a droit d'y assister et d'y prendre la parole. Le conseil municipal se compose du maire et de 21 conseillers. Il est présidé par un de ses membres, élu à la première assemblée suivant l'élection générale. Les assemblées ordinaires du conseil municipal se tiennent généralement à l'hôtel de ville à 20 h le premier lundi de chaque mois, sauf les jours fériés ainsi qu'en juillet et en janvier.

**?** Pour connaître le calendrier des assemblées, consultez le portail, onglet Administration/Conseil municipal.

## Le comité exécutif

Présidé par le maire, le comité exécutif est composé de cinq autres membres du conseil municipal. Le comité exécutif tient des réunions publiques tous les mercredis matin à 9 h. Certaines réunions se déroulent cependant à huis clos.

**Président :** Gilles Vaillancourt

**Vice-président :** Basile Angelopoulos

**Membres :** Alexandre Duplessis, Benoit Fradet et Jocelyne Guertin

**Conseillère associée :** Sylvie Clermont

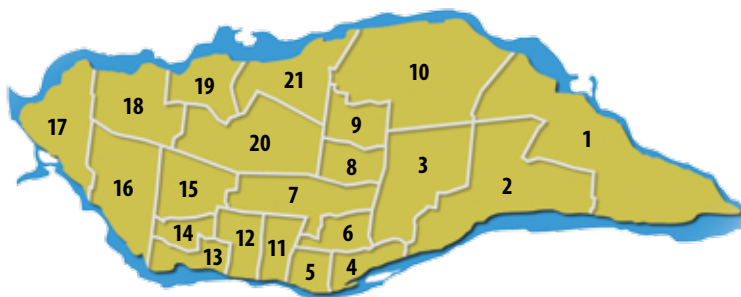
## Ordres du jour et procès-verbaux

Les ordres du jour et procès-verbaux des séances du conseil municipal ainsi que les procès-verbaux des séances du comité exécutif sont consultables sur le portail Internet, après avoir été dûment approuvés par le conseil municipal lors d'une séance subséquente (onglet Administration/Conseil municipal).

## Les consultations publiques

Ces assemblées portent souvent sur des éléments relatifs au zonage. Ces consultations sont essentielles à la définition d'une vision concertée du développement de la collectivité lavalloise. Elles permettent aux citoyens concernés d'exprimer leurs préoccupations et leurs attentes.

## Plan des districts électoraux



**District 1 :** Saint-François

**District 2 :** Saint-Vincent-de-Paul

**District 3 :** Val-des-Arbres

**District 4 :** Duvernay–Pont-Viau

**District 5 :** Du Marigot

**District 6 :** Concorde–Bois-de-Boulogne

**District 7 :** Renaud

**District 8 :** Vimont

**District 9 :** Saint-Bruno

**District 10 :** Auteuil

**District 11 :** Laval-des-Rapides

**District 12 :** Souvenir–Labelle

**District 13 :** L'Abord-à-Plouffe

**District 14 :** Chomedey

**District 15 :** Saint-Martin

**District 16 :** Sainte-Dorothée

**District 17 :** Laval–Les-Îles

**District 18 :** L'Orée-des-Bois

**District 19 :** Marc-Aurèle-Fortin

**District 20 :** Fabreville

**District 21 :** Sainte-Rose

**?** Voir à la page 36 les coordonnées du maire et de tous les conseillers municipaux.

## Le Bureau de l'ombudsman

Le Bureau de l'ombudsman de la Ville de Laval est ouvert depuis octobre 2011. Cet organisme a pour mandat de recevoir les requêtes de citoyens qui croient avoir été lésés par l'administration municipale, une fois

qu'ils ont épuisé tous les recours à leur disposition. Le secrétaire général accueille leur requête et les accompagne dans les démarches qui mènent au traitement juste de leur demande.

**?** [www.ombudsmanlaval.com](http://www.ombudsmanlaval.com)  
[ombudsman@ville.laval.qc.ca](mailto:ombudsman@ville.laval.qc.ca)  
 450 978-6888, poste 3699



## D'HIER...

Érigée en seigneurie et concédée aux Jésuites en 1636, l'île Jésus a été l'une des premières institutions domaniales créées par la Compagnie des Cent-Associés dans la région d'Hochelaga. Sa prise de possession officielle, qui date de 1638, précède de quatre ans la fondation de Montréal.

En 1702 fut érigée la paroisse de Saint-François-de-Sales, la paroisse mère de Laval. L'occupation du territoire de 242 km<sup>2</sup> s'est poursuivie progressivement d'est en ouest. Les autres paroisses fondatrices de Laval sont Sainte-Rose-de-Lima, Saint-Vincent-de-Paul et Saint-Martin. Les paroisses se créent les unes après les autres par détachement des précédentes, au gré de la colonisation et du développement. Ces paroisses ont grandi pour ensuite se diviser et, au fil des décennies, devenir des municipalités autonomes.

Pendant plus de deux siècles, l'exploitation de l'île Jésus a été exclusivement agricole. Laval est alors appelée « le jardin de Montréal ». L'essor démographique de l'île trace la voie à une nouvelle urbanité. En 1961, trois municipalités de l'île fusionnent, amenant la création de la Cité de Chomedey. Puis, le 6 août 1965, à 17 h 15 (horloge du Parlement de Québec), le gouvernement décrète la création de la Ville de Laval, entité unique regroupant toutes les ex-municipalités de l'île.

**?** Pour en savoir plus sur Laval et son histoire, consultez le portail de la Ville, au [www.ville.laval.qc.ca](http://www.ville.laval.qc.ca), onglet Culture/Histoire et patrimoine. Vous y trouverez des informations concernant les brochures de la collection « Histoire de raconter », portant sur d'anciens villages et sur différents aspects du patrimoine lavallois.



Pont Viau, le cœur du village en 1915

Illustration : Archives de la Ville de Montréal (BMS, c26, inv.50)

# ... À AUJOURD'HUI

Troisième plus grande ville du Québec (15<sup>e</sup> au Canada), avec une population qui dépasse 400 000 personnes, Laval est une ville et une île, une MRC (municipalité régionale de comté) et une région administrative. Sa croissance démographique est une des plus élevées au Québec et son taux de nouveaux arrivants, venant de diverses communautés culturelles, connaît une importante augmentation.

Laval peut compter sur une vie associative forte et dynamique qui lui assure son développement et sa vitalité. Parmi ses partenaires de premier plan, on trouve une conférence régionale des élus (CRÉ), un organisme de développement économique (Laval Technopole), une chambre de commerce et d'industrie, une société de transport (STL), un office de promotion touristique (Tourisme Laval) et un centre local de développement (CLD), sans oublier quelque 600 organismes qui œuvrent dans le champ de la culture, des loisirs et de la vie communautaire. C'est également à Laval que loge la Cité de la Biotech, dans laquelle on trouve plusieurs sociétés spécialisées dans les sciences de la vie, dont certaines sont parmi les plus importantes au monde.

Laval possède tous les avantages d'une grande ville tant sur le plan des infrastructures que sur celui des institutions qui prennent une part active dans la communauté. Depuis quelques années, Laval bénéficie par ailleurs de nouveaux atouts qui stimulent son développement, dont trois stations de métro, le pont de l'autoroute 25 et un campus de l'Université de Montréal.

Depuis mai 2011, Laval a posé un geste déterminant en adoptant sa Politique de l'urbanisme durable et la démarche *ÉvoluCité*. Dans une volonté d'atteindre un équilibre urbain, tout en préservant l'environnement et ses espaces verts (la zone agricole représente à elle seule près de 29 % de tout le territoire), la Ville s'oriente désormais vers le développement de secteurs plus compacts, multifonctionnels et conviviaux qui favorisent le transport en commun et les déplacements actifs. Cette démarche, qui s'appuie sur des objectifs de qualité de l'environnement naturel, du cadre bâti et du design urbain, prévoit notamment l'aménagement du Quartier de l'Agora qui accueillera à la fin de l'année 2014 un complexe culturel et sportif d'envergure, la Place Bell.



Photo: Jacques Gratton

## LAVAL, EN BREF

### L'économie

Parcs industriels .....	12
Entreprises .....	10 138
Employés .....	138 000
Revenu médian par famille .....	67 190 \$
Investissements depuis 12 ans .....	14 milliards \$

### La santé

Hôpital de la Cité-de-la-Santé	
Hôpital juif de réadaptation (centre hospitalier universitaire)	
Centre intégré de cancérologie (rattaché à la Cité de la Santé)	
CLSC .....	4
Médecins .....	500
Infirmières .....	2 500
Effectifs en santé .....	10 000

### Le savoir

Campus Laval de l'Université de Montréal	
Campus de l'INRS	
Centre d'études de l'UQAM	
Commissions scolaires .....	2
Établissements publics .....	107
Établissements privés .....	18

### Les loisirs

Nombre total de plateaux sportifs publics extérieurs .....		303
Patinoires publiques extérieures .....		78
Berges publiques .....		40
Piscines extérieures publiques .....		23
Arénas publics .....		11
Parcs de planche à roulettes .....		11
Piscines intérieures .....		9
Centres sportifs .....		4

Sources: *Voici Laval*, données issues du dernier recensement, Laval Technopole et Statistique Canada, *Structures des industries canadiennes*, décembre 2009 et janvier 2011.

# LES TRANSPORTS À LAVAL

Photo: Sylvain Majeau



Avec l'adoption de son Plan de mobilité durable, en juin 2011, présenté en collaboration avec la Société de transport de Laval (STL), la Ville de Laval souhaite voir se développer le transport collectif déjà bien implanté sur le territoire. En effet, Laval compte déjà réseau de transport en commun intermodal comprenant trois stations de métro. Les 235 autobus de la Société de transport de Laval (STL) assurent un transport en commun efficace sur tout le territoire. Le réseau de la STL permet d'offrir aux usagers une intermodalité optimale associant les autobus, les trois stations de métro et les gares des deux lignes de trains

de banlieue. Quant aux déplacements par autobus et par taxi collectif, ils atteignent 20 millions chaque année. Laval est également dotée d'un excellent réseau autoroutier, de quatre routes majeures et, depuis 2011, d'un nouveau lien routier qui la relie à la métropole : le pont à péage de l'autoroute 25 (le pont Olivier-Charbonneau) d'une longueur de 1,2 km, qui est la plus longue structure à haubans au Québec. Le réseau cyclable lavallois offre, quant à lui, près de 175 km de pistes pour se déplacer aux quatre coins de l'île.

Photo: Sylvain Majeau



## Autobus (STL)

Autobus : 235

Lignes d'autobus : 42

Déplacements :  
près de 20 millions par année

**?** [www.stl.laval.qc.ca](http://www.stl.laval.qc.ca)  
ou 450 688-6520

## Métro

Stations de métro : 3

Nombre mensuel de passagers : 634 458

**?** [www.amt.qc.ca](http://www.amt.qc.ca)  
ou 514 287-TRAM (8726)

## Réseau cyclable

Pistes cyclables, bandes cyclables,  
chaussées désignées, voies  
multifonctionnelles

Total : 175 km, incluant la Route verte

**?** Voir autre texte à la page 34

## Trains de banlieue

**Ligne Montréal-Deux-Montagnes**

Gares à Laval : Île-Bigras  
et Sainte-Dorothée

Achalandage annuel :  
7 245 600 passagers

**Ligne Montréal-Saint-Jérôme**

Gares à Laval : Sainte-Rose, Vimont  
et de la Concorde (intermodale)

Achalandage annuel :  
2 124 100 passagers

**?** [www.amt.qc.ca](http://www.amt.qc.ca)  
ou 514 287-TRAM (8726)



Photo: Sylvain Majeau

Les extraits de règlements qui suivent ne sont publiés qu'à titre indicatif et ne remplacent pas les dispositions contenues dans la réglementation officielle.

On trouve les dépliants relatifs aux règlements:

- au Comptoir multiservice (1333, boulevard Chomedey)
- et sur le Web, au [www.ville.laval.qc.ca](http://www.ville.laval.qc.ca), onglet Guichet municipal/Règlements.



## ENVIRONNEMENT

### Collectes de déchets et autres

La municipalité vous encourage à vous débarrasser adéquatement de vos matières résiduelles. Elle met à votre disposition diverses collectes visant à réduire autant que possible la quantité de matières envoyées à l'enfouissement. Vous devez toutefois respecter quelques règles.

#### Matières organiques

- Collecte des feuilles mortes, de porte en porte et dans plusieurs lieux de dépôt, les feuilles sont ensuite transportées chez des agriculteurs lavallois et transformées en compost.
- Collecte des sapins de Noël de porte en porte sur tout le territoire, pour ensuite les transformer en copeaux.
- Collecte des résidus de table et de jardin dans plus de 6 200 résidences situées dans trois secteurs de Laval.

Ces résidus sont traités au site de compostage municipal. Chaque année, le compost produit est vendu aux citoyens lavallois à un prix modique.

#### Le déchetage des feuilles mortes, c'est écologique

Dorénavant, les feuilles mortes tombées sur les terrains municipaux sont déchetées lors de la tonte plutôt que ramassées et transportées. Les feuilles laissées au sol constituent un engrais naturel, écologique et gratuit. Une autre bonne façon de réduire les gaz à effet de serre! La Ville vous encourage à faire de même à la maison.

#### Résidus domestiques dangereux (RDD)

Les RDD sont des produits domestiques utilisés à diverses fins à l'intérieur ou à l'extérieur de la maison, et dont l'élimination peut comporter des risques pour l'environnement. Pour vous débarrasser de ces résidus, deux options s'offrent à vous :

- Rendez-vous chez un commerçant qui les récupère. Pour en savoir plus, consultez le dépliant *Récupération des RDD offerte par les entreprises privées*.
- Deux fois par année, la municipalité organise une collecte pour ses citoyens dans le stationnement de l'hôtel de ville. Notez les dates sur le portail de la Ville.

**?** [www.ville.laval.qc.ca](http://www.ville.laval.qc.ca), onglet Environnement/Aires de réception et collectes/RDD

#### Gros objets

Les gros objets, comme les électroménagers et les meubles, sont ramassés en même temps que les ordures ménagères.

#### Aires de réception de matériaux secs

Ces sites acceptent les matériaux secs provenant de travaux de construction et de rénovation. Une preuve de résidence est exigée et des frais s'appliquent.

#### Heures d'ouverture

Du premier lundi d'avril au deuxième samedi de novembre :

- du lundi au samedi, de 8 h à 19 h 30

De la mi-novembre à avril :

- du lundi au samedi, de 8 h à 17 h 30

#### Adresses

1527, rue Cunard (Chomedey)

4026, boulevard Dagenais Ouest (Fabreville)



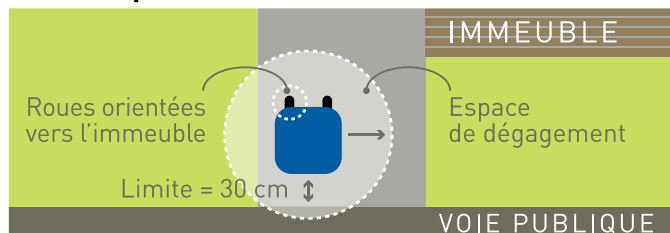
## Modalités des collectes

### Matières recyclables

- Une fois par semaine, selon le code postal.
- Collecte résidentielle et collecte dans les industries, commerces et institutions (ICI) : une fois par semaine, selon le code postal.

Les jours fériés, les collectes d'ordures et de matières recyclables ont lieu comme à l'habitude, à l'exception du jour de Noël et du jour de l'An, où elles sont reportées au samedi suivant.

### Comment positionner le bac bleu ?

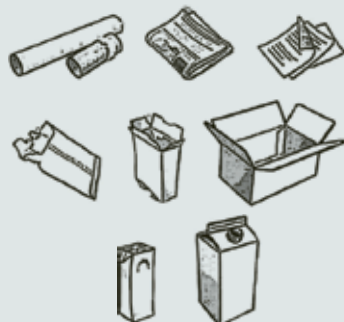


### Ordures

- Immeubles de sept logements et moins (incluant les maisons unifamiliales) : une fois par semaine, selon le code postal.
- Immeubles de huit logements et plus, institutions, commerces et industries : deux fois par semaine, selon le code postal.
- Il est important de déposer les ordures dans une poubelle ou un sac en plastique fermés et étanches, puis de les mettre en bordure du chemin entre 19 h la veille et 7 h le matin de la collecte.



## QUELLES SONT LES MATIÈRES RECYCLABLES ACCEPTÉES DANS LE BAC BLEU ?



### Papier et carton

- journaux, circulaires, revues
- feuilles, enveloppes et sacs de papier
- livres, annuaires téléphoniques
- rouleaux de carton
- boîtes de carton
- boîtes d'œufs
- cartons de lait et de jus à pignon
- contenants aseptiques (type Tetra Pak<sup>mc</sup>)



### Plastique

- bouteilles et emballages de produits alimentaires, de boissons, de cosmétiques, de produits d'hygiène personnelle et d'entretien ménager identifiés par un de ces symboles :



- bouchons et couvercles
- sacs et pellicules d'emballage



### Verre

- bouteilles et pots, peu importe la couleur



### Métal

- papier et contenants d'aluminium
- bouteilles et canettes d'aluminium
- boîtes de conserve
- bouchons et couvercles

Photo: Vincent Girard



Photo: Vincent Girard

## Arbres

Le Code de l'arbre est en vigueur à la Ville de Laval depuis 2002. Ce code et vise à favoriser la prise de conscience des citoyens en ce qui concerne la protection des arbres, tant pour maintenant que pour les générations futures. Il renferme, entre autres, des directives précises que tous doivent respecter quant à :

- l'abattage d'un arbre
- l'entretien des arbres
- la responsabilité des propriétaires et celles de la Ville
- le ramassage des branches

**?** Consultez ce document sur le portail, onglet **Guichet municipal/Règlements** ou procurez-vous un exemplaire au **Comptoir multiservice**.

Par ailleurs, la Ville invite les citoyens à être vigilants quant à la présence de l'agrile du frêne, un insecte ravageur, qui pourrait être présent à Laval cet été (renseignez-vous auprès de l'Agence canadienne d'inspection des aliments : [www.inspection.gc.ca](http://www.inspection.gc.ca)).



## Arrosage

Le Règlement sur la consommation de l'eau potable à des fins extérieures est en vigueur du **15 mai au 15 septembre**. Depuis l'an dernier, il est interdit de nettoyer les aires de stationnement et les trottoirs à l'aide d'un boyau d'arrosage. De plus, tous les nouveaux systèmes d'arrosage automatique doivent être munis d'un pluviomètre.

Pour les immeubles avec système d'arrosage automatique, l'arrosage est permis de 4 h 30 à 6 h une journée sur deux, selon votre adresse\*.

Pour les immeubles avec système d'arrosage non automatique, l'arrosage est permis de 20 h à minuit une journée sur deux, également selon votre adresse\*.

L'arrosage manuel est permis en tout temps, à condition qu'il soit fait à l'aide d'un arrosoir à main.

L'arrosage à l'aide d'un boyau tenu à la main et équipé d'un système de fermeture automatique (pistolet) est permis une journée sur deux, selon votre adresse\* et peu importe l'heure. L'utilisation d'une machine de nettoyage à pression est permise en tout temps.

## Nouvel aménagement

Procurez-vous un permis pour l'arrosage d'un nouvel aménagement paysager au coût de 25 \$. L'arrosage est alors autorisé en tout temps pour une durée de 15 jours consécutifs. Vous pouvez vous le procurer au comptoir des taxes.

## Remplissage de piscine

### Piscines existantes

Du **15 mai au 15 septembre**, le remplissage et la mise à niveau sont permis une journée sur deux, selon votre adresse\*, peu importe l'heure.

### Piscines nouvellement installées

Le remplissage est permis en tout temps, peu importe votre adresse, le jour ou l'heure.

\* Les adresses paires correspondent aux dates paires, et les adresses impaires, aux dates impaires.



## Nuisances

Les nuisances font l'objet de plusieurs plaintes. Voilà pourquoi la Ville de Laval a adopté une réglementation qui prévoit des amendes en cas d'infraction. Quelques exemples d'infractions :

- Y laisser des débris, des papiers, de la ferraille, des substances nauséabondes ou des branches sur un terrain.
- Maintenir une accumulation d'eau contaminée.
- Jeter des débris, de la pierre ou d'autres matières sur la voie publique, dans ou près des cours d'eau.
- Permettre une émanation inconfortable de fumée, de suie ou d'autres substances.

## Herbe à poux

Cette plante allergène doit être enlevée avant le **1<sup>er</sup> août**, soit avant que les fleurs du plant arrivent à maturité. Arracher l'herbe à poux se veut la méthode la plus écologique. Il est également possible de procéder à deux coupes des plants d'herbe à poux durant l'été, soit une première fois à la fin juillet et une seconde avant le 20 août.

## Animaux de compagnie

**Avant le 20 janvier** de chaque année, les propriétaires de chiens (dont le nombre maximal autorisé est de deux par adresse) doivent se procurer une médaille d'identité au comptoir des taxes. Les plaques des chiens qui accompagnent une personne handicapée sont aussi obligatoires, mais gratuites. Par ailleurs, chaque propriétaire doit tenir en laisse son chien et se conformer à la réglementation en vigueur, notamment celle touchant les parcs canins, les animaux errants, les morsures ou blessures, etc.



Photo : Sylvain Majeau

## Des problèmes avec les animaux?

Communiquez avec Le Berger Blanc au 450 629-0075 ou au [www.bergerblanc.com](http://www.bergerblanc.com).

**?** Pour trouver le parc canin le plus près, consultez le portail de la Ville de Laval, au [www.ville.laval.qc.ca](http://www.ville.laval.qc.ca), onglet Vie communautaire/Plein air/Parcs canins.

## DES GUIDES POUR S'INSPIRER

La Ville met à la disposition des citoyens une série de guides proposant des actions à poser au quotidien afin de réduire leur empreinte écologique :



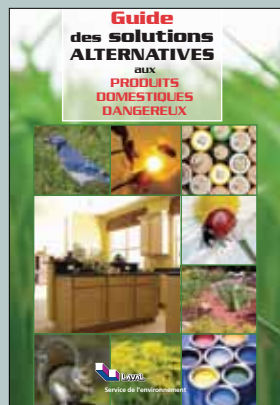
GUIDE D'ENTRETIEN ÉCOLOGIQUE DES PELOUSES

Il renferme de multiples conseils pour obtenir une pelouse verte et en santé tout en respectant l'environnement.



GUIDE DU RIVERAIN LAVALLOIS

Il constitue un outil essentiel pour tous les riverains qui désirent en apprendre davantage sur leur environnement, les berges et les aménagements naturels.



GUIDE DES SOLUTIONS ALTERNATIVES AUX PRODUITS DOMESTIQUES DANGEREUX

Les produits domestiques dangereux (PDD) sont nuisibles pour la santé et pour l'environnement. Dans ce guide, vous trouverez des solutions de remplacement.



GUIDE DES PRATIQUES ÉCORESponsables

La Ville a produit trois guides qui contiennent une foule de trucs et d'outils pour adopter un comportement écoresponsable à la maison, dans les transports et au travail.

**?** Consulter ces guides et d'autres publications du Service de l'environnement au [www.ville.laval.qc.ca](http://www.ville.laval.qc.ca), onglet Guichet municipal/Publications/Environnement.

Photo : Annie Poirier



## SÉCURITÉ

### Alarme d'incendie

Le Département de sécurité incendie vous rappelle qu'il est important de sortir immédiatement de votre domicile lorsque vous entendez sonner l'alarme d'incendie. Appelez ensuite les pompiers (9-1-1) s'ils ne sont pas déjà sur place.

### Avertisseur de fumée

À Laval, toute propriété doit être munie d'un avertisseur de fumée fonctionnel.

#### Propriété à plusieurs logements

Le propriétaire doit installer un avertisseur de fumée dans chacun des logements.

#### Résidence unifamiliale

Chaque étage doit être muni d'un avertisseur de fumée interrelié. Le Département de sécurité incendie vous invite à vérifier les piles de vos avertisseurs de fumée et à les changer régulièrement. Petit truc : vérifiez les piles quand vous changez l'heure à l'automne et au printemps.

### Détecteur de monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz inodore et potentiellement mortel. Le meilleur moyen de prévenir une intoxication est d'entretenir et d'utiliser vos véhicules, appareils et petits outils à moteur de façon sécuritaire. L'avertisseur de monoxyde de carbone est un outil de protection complémentaire important. Attention! Votre avertisseur de fumée ne détecte pas la présence de monoxyde de carbone.

### Motoneige et VTT

La circulation des motoneiges et des VTT est autorisée entre le **15 décembre et le 31 mars** si la couverture neigeuse est suffisante, et seulement sur les sentiers respectifs de l'un ou l'autre club lavallois. Ces sentiers sont aménagés, entretenus et surveillés par des équipes spéciales qui sont formées par les clubs et qui ont l'autorité pour intervenir sur le réseau. Il est obligatoire de détenir une immatriculation et d'être membre d'un club pour avoir accès au réseau de sentiers de Laval.

 [www.clubdemotoneigelavalinc.com](http://www.clubdemotoneigelavalinc.com) ou [www.clubvttquadlaval.ca](http://www.clubvttquadlaval.ca)

### Feux d'artifice, foyers, feux et appareils de cuisson extérieurs

Il est interdit de faire des feux en plein air sur le territoire lavallois, à la seule exception des foyers extérieurs, grils et barbecues. En ce qui a trait aux feux d'artifice, il est strictement interdit d'en allumer sans avoir préalablement obtenu l'autorisation du Département de sécurité incendie de Laval.

### Ramonage de cheminée

Il est important de faire ramoner votre cheminée annuellement. Cette opération vise à enlever l'accumulation de crésote ou de suie dans les appareils de chauffage afin d'éviter les feux de cheminée qui peuvent mettre des vies en danger. Il faut inspecter chaque année les cheminées, tuyaux de raccordement et conduits de fumée. On doit aussi le faire chaque fois qu'on raccorde un appareil ou qu'un feu de cheminée a eu lieu, pour déceler toute condition dangereuse. La Ville de Laval vous recommande d'utiliser les services d'un ramoneur reconnu par l'Association des professionnels du chauffage (APC).

## VOIE PUBLIQUE

À longueur d'année, les employés des travaux publics mettent tout en œuvre pour que les voies de circulation du territoire lavallois soient les plus sécuritaires et les plus propres possibles. En respectant les règlements municipaux ci-dessous, notamment ceux portant sur le stationnement, chaque citoyen contribue à la fois à accélérer le travail des employés et à en améliorer le résultat, ce qui optimise le caractère sécuritaire des artères de la ville.



### La Division de la voie publique et des parcs, en quelques statistiques...

En 2011, le Service des travaux publics a entretenu 1590 km linéaires de rue.

- 2 163 km de balayage de rue le jour
- 783 km de balayage de rue le soir

### Entretien hivernal

- 2 128 km d'épandage sur les rues
- 3 180 km de tassement de la neige
- 998 km de tassement et d'épandage sur les trottoirs
- 1 402 km de neige soufflée dans les camions
- 1 324 km de neige soufflée sur des parterres
- 2 345 000 m<sup>3</sup> de neige transportée, l'équivalent de 93 800 chargements d'un camion de dix roues

## Le stationnement



### Stationnement saisonnier

Partout sur le territoire lavallois, le stationnement saisonnier est en vigueur du **1<sup>er</sup> octobre au 30 avril**, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h, peu importe les conditions climatiques. Dans la plupart des rues, cela signifie que le stationnement alternatif est obligatoire (autorisé d'un seul côté de la rue, une journée sur deux. Attention ! Nous vous invitons à lire les panneaux avec une attention particulière, car il se pourrait qu'une autre signalisation soit appliquée dans certains cas. De plus, l'affichage temporaire mobile placé sur les bancs de neige a toujours priorité sur les panneaux permanents.

### Stationnement des véhicules lourds : interdit sur la voie publique

Il est interdit de garer les camions d'une masse nette de plus de 3 000 kg, véhicules récréatifs d'une longueur supérieure à 6 m, remorques et semi-remorques sur les voies publiques du territoire, sauf sur certains tronçons. Cette mesure ne s'applique pas aux véhicules qui doivent être garés pendant une courte période pour une livraison ou des travaux. Il est cependant permis de stationner ces types de véhicules dans une entrée résidentielle, dans la mesure où ils sont conformes aux règlements municipaux, sans quoi ils peuvent être garés dans les zones prévues à cet effet.

### Stationnement dans les courbes

La présence de véhicules immobilisés ou garés dans les courbes peut entraver la circulation des véhicules d'urgence, des véhicules lourds, etc. En tout temps, il faut respecter la signalisation, le Code de la sécurité routière ainsi que la réglementation municipale.

## Le déneigement

Dans l'ensemble, les priorités de déneigement sont établies de façon à améliorer la fluidité du réseau routier, selon la densité d'utilisation des tronçons, et à y assurer la sécurité des usagers. La quantité de neige et la rapidité à laquelle elle tombe ont une grande incidence sur les étapes de déneigement. La qualité du déneigement est étroitement liée à la collaboration des citoyens et au respect des règlements municipaux.

## Déneigement des entrées

Au moment de déneiger une entrée, il faut éviter de déposer de la neige dans la rue ou sur le trottoir. Les jours de collecte, le bac de récupération et les ordures doivent être laissés de part et d'autre de l'entrée, jamais dans la rue, ni sur le trottoir. Si vous choisissez de faire déneiger votre entrée par un entrepreneur, assurez-vous qu'il est dûment accrédité par la Ville de Laval. Les entrepreneurs peuvent se procurer leur vignette au Comptoir multiservice. À noter qu'ils sont responsables de tout dommage causé à la propriété publique ou privée.



Photo: Vincent Girard

## Déneigement des bornes-incendies et des bornes bleues du métro

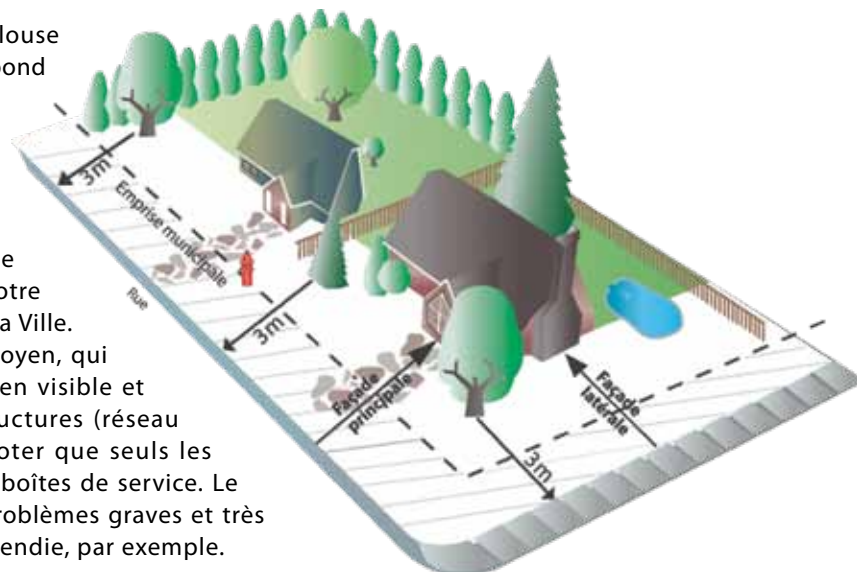
Lors des opérations de déneigement, il est strictement interdit d'ensevelir les bornes-incendies et les bornes bleues servant à l'alimentation du système de lutte aux incendies du métro. Un dégagement de 1,5 m (5 pi) autour des bornes est nécessaire afin qu'on puisse y accéder rapidement, surtout en cas d'incendie. Il est par ailleurs interdit de planter un ou des arbres à moins de 2,4 m (8 pi) d'une borne d'incendie.



Photo: Vincent Girard

## L'emprise municipale

Saviez-vous qu'il est seulement permis d'avoir de la pelouse et des arbustes sur la portion de votre terrain qui correspond à l'emprise de la Ville, et qu'il est interdit de construire un muret ou d'installer une clôture (règlement L-2000) sur cette même portion? Comme point de repère, vous pouvez utiliser votre boîte de service, appelée communément bonhomme à eau, pour connaître la délimitation entre l'emprise de la Ville et celle de votre terrain. Toute la partie du terrain située entre votre bonhomme à eau et la rue correspond à l'emprise de la Ville. Cette partie de terrain doit être entretenue par le citoyen, qui notamment s'assurera que la boîte de service est bien visible et dégagée afin d'en faciliter l'accès, mais ses infrastructures (réseau aqueduc, égout, etc.) appartiennent à la Ville. À noter que seuls les employés municipaux sont autorisés à manipuler les boîtes de service. Le fait de contrevenir à ce règlement peut causer des problèmes graves et très coûteux, en cas de bris de canalisations d'eau ou d'incendie, par exemple.



**?** [www.ville.laval.qc.ca](http://www.ville.laval.qc.ca), onglet Guichet municipal/Règlements/Clôtures et murs de soutènement.

## AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS ET CONSTRUCTION

### Construction, rénovation d'immeuble et aménagement de terrain

Un permis pour la construction et la rénovation d'un immeuble ou l'aménagement d'un terrain est **obligatoire** à Laval. Des règles particulières peuvent s'appliquer, entre autres dans le cas de travaux de construction ou d'aménagement si le terrain est bordé par plus d'une rue (terrain en angle), ou s'il est situé dans la zone agricole permanente, dans un secteur d'intérêt patrimonial, en bordure du lac des Deux Montagnes ou des rivières des Mille Îles ou des Prairies ou dans l'ancienne municipalité de Laval-sur-le-Lac.

**?** 311, en personne, Comptoir multiservice (voir page 7) ou sur le portail de la Ville: [www.ville.laval.qc.ca](http://www.ville.laval.qc.ca), onglet Guichet municipal/Permis

### Abris temporaires pour auto

La structure d'un abri temporaire pour automobile peut être érigée à compter du **15 octobre**, mais la pose de son revêtement n'est autorisée qu'à partir du **1<sup>er</sup> novembre**. L'abri doit être démantelé au **15 avril**. Vous n'avez pas besoin de permis pour l'installation d'un tel abri, mais vous devez vous conformer à la réglementation municipale portant sur le type de matériaux utilisés et l'emplacement de l'abri (distance par rapport à la voie publique, aux bornes d'incendie, aux panneaux de signalisation, etc.). Notez également que **l'abri doit comporter une fenêtre latérale** de chaque côté permettant de voir les piétons et automobilistes et aussi d'être bien vu par eux. Si votre abri n'est pas conforme, le Service de l'urbanisme pourrait exiger que des modifications soient apportées, sans quoi vous risquez de payer une amende. La réglementation sur les abris temporaires s'applique dans tous les quartiers, à l'exception de Laval-sur-le-Lac, qui dispose d'une réglementation particulière. Si vous résidez dans un immeuble de logements, obtenez l'autorisation de votre propriétaire ou de votre syndicat de copropriété.



Photo: Vincent Girard

### Pourquoi un permis est-il requis ?

Pour s'assurer que les travaux respectent les normes de la Ville de Laval en matière de zonage, de sécurité des personnes, d'architecture, de qualité des constructions et de protection de l'environnement. Bref, la surveillance, au moyen d'un permis, favorise un environnement urbain plus harmonieux et sécuritaire.

### Bâtiments accessoires à la résidence

Les bâtiments accessoires à la résidence comprennent les cabanons, pergolas, garages détachés, pavillons de bain ou de jardin (gazebos) et les serres. Si vous désirez construire un tel bâtiment, un permis du Service de l'urbanisme est obligatoire. Ces bâtiments sont, par définition, entièrement détachés de la résidence et construits sur la même propriété. La réglementation qui vise à favoriser une certaine harmonie visuelle dans les secteurs résidentiels touche notamment l'emplacement de ces bâtiments, leur hauteur, ainsi que les matériaux utilisés pour leur revêtement. Dans le cas où l'installation n'est pas conforme à la réglementation en vigueur, la Ville peut exiger que le propriétaire apporte les correctifs nécessaires sous peine de payer une amende.

### Clôtures, murets, murs de soutènement et haies

Cette réglementation touche surtout l'emplacement, les matériaux et la hauteur autorisés. Ces dispositions visent à favoriser une certaine harmonie visuelle dans les secteurs résidentiels. La réglementation s'étend sur tout le territoire de Laval, avec certaines particularités pour le quartier de Laval-sur-le-Lac et les zones d'intérêt patrimonial. Si votre résidence est située sur un terrain bordé par plus d'une rue, une réglementation particulière s'applique également.

## Piscines ou bains à remous (spa)

À Laval, des règles précises, et même plus strictes que celles édictées dans la réglementation provinciale, régissent l'installation des piscines hors terre ou creusées ainsi que des bains à remous (spas). La réglementation touche les normes relatives à la piscine, à ses accessoires, à la clôture qui doit l'entourer, à la porte de la clôture, aux documents dont vous aurez besoin pour obtenir un certificat d'autorisation, lequel est obligatoire avant d'installer une piscine ou un bain à remous.

### Une enceinte, c'est obligatoire !

#### Sécurité

L'accès à toute piscine hors terre ou creusée et d'un bain à remous (spa) d'une profondeur de plus de 45 cm (18 po) d'eau doit être protégé par une enceinte (clôture, garde-corps et partie d'un mur de bâtiment).

#### Caractéristique d'une enceinte

Une enceinte doit :

- empêcher le passage d'un objet sphérique de 10 centimètres de diamètre;
- être d'une hauteur d'au moins 1,2 mètre;
- être dépourvue de tout élément de fixation, saillie ou partie
- ajourée pouvant en faciliter l'escalade ;
- être solide et rigide.

Une haie ou des arbustes ne peuvent constituer une enceinte. Toute porte aménagée dans une enceinte doit être munie d'un dispositif de sécurité passif installé du côté intérieur de l'enceinte, dans la partie supérieure de la porte et permettant à cette dernière de se refermer et de se verrouiller automatiquement. Pour plus de précisions, consultez le dépliant *Votre piscine ou bain à remous*.

### Prévenez les accidents!

Hydro-Québec offre des conseils sur la sécurité à l'adresse Internet suivante : [www.hydroquebec.com/securite/index.html](http://www.hydroquebec.com/securite/index.html)



## Installations septiques

Tous les travaux liés aux installations septiques doivent faire l'objet d'une demande de permis et être réalisés en conformité avec le règlement portant sur l'évacuation et le traitement des eaux usées de résidences isolées. La visite d'un technicien et une étude complète du sol sont nécessaires pour obtenir un permis.

## Ventes-débaras

Les ventes-débaras, aussi appelées ventes de garage, sont permises pour une seule période d'au plus deux jours consécutifs par résidence au cours d'une même année.

## Thermopompes et appareils de climatisation

Avant d'installer votre thermopompe, votre climatiseur central ou mural, et même le chauffe-eau de votre piscine, renseignez-vous sur la réglementation municipale, qui touche notamment l'emplacement de ces appareils.

Photo : Marc-Antoine Charlebois



Photo : Marc-Antoine Charlebois

## BIBLIOTHÈQUES

### Les Bibliothèques de Laval, c'est gratuit !

Les **Bibliothèques de Laval** constituent un réseau de neuf bibliothèques réparties sur le territoire lavallois en autant de quartiers. Les citoyens ont accès gratuitement à plus de 700 000 **livres** et **documentaires**, 30 000 **DVD**, 17 000 **CD**, 90 000 **revues** et à près de 1 000 **activités culturelles** par année.

#### Services offerts

- **Prêt** de documents, sur place et entre bibliothèques
- **Prolongation des prêts** par téléphone ou par Internet
- **Réservation** de documents
- Accès aux **collections** et consultation sur place
- Accès à des **bases de données** en ligne à partir de la bibliothèque ou de votre domicile
- Service de **renseignements**
- Accès à des postes de travail avec **Internet haute vitesse**
- Accès au service **Wi-Fi** (borne Internet sans fil)
- **Cours** d'initiation aux **technologies de l'information**
- Programmes d'activités culturelles (clubs de lecture, ateliers, conférences, expositions thématiques, heures du conte, activités pour les tout-petits et rencontres auteurs-lecteurs). Sur inscription
- Services adaptés aux **personnes malvoyantes** et à **mobilité réduite**
- Bibliovente ; desserte pour aînés ; collection pour l'alphabétisation ; Une naissance, un livre ; prêt à domicile, etc.

#### Recherches et ressources électroniques

Le catalogue d'accès public, **Sésame**, est un répertoire collectif des bibliothèques qui regroupe non seulement l'ensemble des titres disponibles, mais aussi des listes de suggestions thématiques. Personnalisez votre dossier d'abonné en naviguant avec le catalogue Sésame. Demandez votre mot de passe au comptoir de votre bibliothèque ou par téléphone. Vous pouvez également consulter plusieurs bases de données telles que Repère, Universalis, Euréka, etc.

#### Pour les ados !

**La Parenthèse**, un espace biblio pour les ados, est installée au sous-sol de la bibliothèque Émile-Nelligan à Laval-des-Rapides. Les jeunes peuvent y faire des rencontres, leurs travaux d'école, y jouer à des jeux vidéo, écouter de la musique, etc. C'est LEUR biblio branchée !

#### HORAIRES DES BIBLIOTHÈQUES

##### Horaire normal

(De début septembre à la fin mai)

Lundi	fermé
Mardi, mercredi, jeudi	10 h à 21 h
Vendredi	12 h à 21 h
Samedi	10 h à 17 h
Dimanche	12 h à 17 h

##### Horaire d'été

(De la fin mai au début septembre)

Lundi	12 h à 21 h
Mardi, mercredi, jeudi	10 h à 21 h
Vendredi	9 h à 18 h
Samedi	12 h à 17 h
Dimanche	fermé

**?** Pour connaître les coordonnées des Bibliothèques de Laval, consultez le plan en page 4 ou les plans de quartier des pages 27 à 32.



Photo : Marc-Antoine Charlebois



Photo: Guy L'Heureux

L'exposition *J'ai vu le loup, le renard, le lièvre...*



Photo: Evelyne Deshaies

Les Breastfeeders

## ARTS ET CULTURE

### Promouvoir la création et la diffusion artistiques

Diffusion des arts et de la culture; reconnaissance et soutien du dynamisme du milieu; promotion de la vie culturelle; animation et sensibilisation à la culture; recherche, création et conservation; partenariat et concertation: voilà les six orientations qu'a choisies l'administration municipale de Laval, lorsqu'elle a révisé sa politique culturelle en 2006. Pour y parvenir, la Ville confie au Conseil de la culture un rôle de gardien de la politique culturelle et la responsabilité de recommander au conseil municipal les actions qui en découlent. L'ensemble de cette démarche vise à permettre à Laval de se hisser parmi les plus grandes villes culturelles du Québec.

### La MDA, se refait une beauté!



En plein cœur de Laval, à deux pas des transports en commun, la Maison des arts de Laval (MDA) est un diffuseur de premier plan. Temporairement fermée, la MDA présentera sa programmation jeune public à compter d'octobre 2012 dans divers lieux culturels, soit à la Salle André-Mathieu, au Théâtre Marcellin-Champagnat et même, pendant la période des fêtes, dans certains lieux inédits de la MDA. Sa programmation habituelle sera de retour dès septembre 2013 avec une offre diversifiée en théâtre, en danse et en arts visuels. Les travaux effectués consistent en la mise aux normes de la salle de spectacle, de ses équipements spécialisés et des différents espaces d'accueil. La MDA répondra ainsi aux besoins émergents de la collectivité artistique en plus d'offrir aux citoyens de Laval un lieu accueillant et bien aménagé. Suivez-nous sur Facebook/maisondesartsdelaval pour tout savoir sur l'avancement des travaux.

### Une vie culturelle riche et variée

Chaque saison offre des activités culturelles emballantes, qui attirent des participants de Laval et de partout au Québec. L'hiver, **Sainte-Rose en Blanc** célèbre la saison blanche, les activités sur neige et sur glace, ainsi que le patrimoine culturel lavallois. Dès la mi-juin, et pour tout un mois, la ville vibre au rythme du **Mondial Loto-Québec de Laval**, qui réunit des milliers de festivaliers à l'Espace Montmorency et au Centre de la nature. Celui-ci, l'un des parcs urbains des plus remarquables de la région métropolitaine, déborde d'animation pendant la totalité des mois de juillet et d'août, grâce aux **Festi'Week-ends**, dont la programmation charme toujours plus de familles lavalloises. Et à l'occasion du congé de la fête du Travail, la **Fête de la famille**, qui se déroule elle aussi au Centre de la nature, attire près de 60 000 personnes, bon an mal an.



Photo: Sylvain Mejean



## COMMENT S'INSCRIRE À DES ACTIVITÉS DE LOISIR ?

### Pour s'inscrire à une activité de loisir

Près de 600 organismes lavallois proposent chaque année divers programmes d'activités pour tous les âges et tous les goûts. Ces organismes sont créés à l'initiative des citoyens, gérés par des bénévoles et soutenus par la Ville de Laval. Leur mission est d'organiser des activités de loisir pour animer la vie sociale et permettre aux citoyens de se découvrir une passion (ou plusieurs!) et de s'y adonner. Sont offertes des activités aquatiques, artistiques et culturelles, sportives, récréatives et linguistiques, ainsi que de la danse, pour des clientèles de tous les âges.

### D'abord, identifiez votre secteur

Le territoire lavallois est divisé en six secteurs, chacun disposant d'un BML (Bureau municipal lavallois) dont les services sont répertoriés ci-après. Pour savoir dans quel secteur vous habitez, consultez les plans des pages 27 à 32 de ce guide.

### Consultez les comités de loisir de votre secteur

Il existe des organismes à but non lucratif qui œuvrent à titre de comités de loisir à Laval. Ces associations offrent des cours à l'automne et à l'hiver à tous les membres de la famille, qu'il s'agisse d'activités socioculturelles, sportives ou récréatives.

Pour connaître les programmes d'activités des comités de loisir de votre secteur, consultez le portail de la Ville, au [www.ville.laval.qc.ca](http://www.ville.laval.qc.ca), onglet Vie communautaire/Mon quartier.



Photo: Vincent Girard

### Le rôle de votre BML (Bureau municipal lavallois)

Dans chacun des six secteurs de la Ville, l'équipe dynamique du BML est disponible de 8 h 15 à 21 h, du lundi au vendredi, et offre les services suivants :

- Animation de la vie locale en collaboration avec des organismes du milieu
- Soutien à l'organisation d'événements spéciaux et d'activités de loisir dans le quartier
- Émission de la carte Avantages Laval
- Gestion du personnel et des équipements communautaires locaux (arénas, centres communautaires, parcs et espaces verts, etc.)

### Trouver les installations sportives et les parcs

Les citoyens lavallois jouissent de nombreuses installations sportives extérieures, notamment des parcs de quartier, patinoires extérieures, piscines, terrains de soccer et de football, ainsi que des courts de tennis.

Pour trouver les installations les plus près de votre domicile, il suffit de consulter le portail de la Ville au [www.ville.laval.qc.ca](http://www.ville.laval.qc.ca), onglet Guichet municipal/Ma Ville, mon Portail.



Photo: Sylvain Mejean

## SECTEUR 1 DUVERNAY, SAINT-FRANÇOIS ET SAINT-VINCENT-DE-PAUL

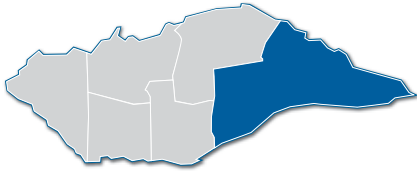


Photo : Vincent Girard



- 1** Bureau municipal lavallois 1 (BML)  
4010, boulevard Saint-Martin Est  
450 662-4901  
bml1@ville.laval.qc.ca
- 2** Bureau municipal lavallois (satellite)  
1245, montée Dumoulin  
450 662-8422  
bml1@ville.laval.qc.ca
- 3** Bibliothèque Germaine-Guèvremont  
2900, boulevard de la Concorde Est  
450 662-4002  
biblio.germaineguevremont@ville.laval.qc.ca
- 4** Bibliothèque Marius-Barbeau  
1245, montée Dumoulin, bureau 100  
450 662-4005

**5** Aréna Yvon-Chartrand  
4100, boulevard de la Concorde Est  
450 662-4934

**6** Aréna Saint-François  
9449, rue De Tilly  
450 662-4943

**7** Pavillon du Bois-Papineau  
3235, boulevard Saint-Martin Est  
450 662-4901

**8** Centre communautaire Saint-Vincent  
1111, place Jean-Eudes-Blanchard

**9** Centre communautaire Groulx  
4901, rue Saint-Joseph  
450 661-9666

**10** Centre communautaire Saint-François  
2100, montée Saint-François

**11** Centre communautaire Boileau  
7100, boulevard des Mille-Îles  
450 666-3832

**12** Piscine Georges-Vanier  
3995, boulevard Lévesque Est  
450 664-1451 (soir)

**13** Théâtre Marcellin-Champagnat  
1275, avenue du Collège  
450 661-7714  
www.theatremc.ca

**14** Théâtre du Bout de l'île  
10585, boulevard Lévesque Est  
450 665-7844

**15** Centre de la nature  
901, avenue du Parc  
450 662-4942

**16** Bois Papineau  
3235, boulevard Saint-Martin Est

**17** Bois Duvernay  
2830, rang Saint-Elzéar Est  
450 661-1766

**18** Poste de police de quartier 1  
1245, montée du Moulin  
450 662-4310

## SECTEUR 2 PONT-VIAU, RENAUD-COURSOL ET LAVAL-DES-RAPIDES

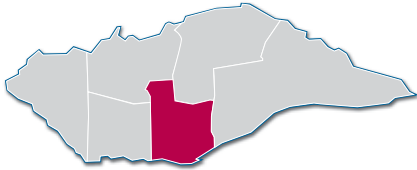
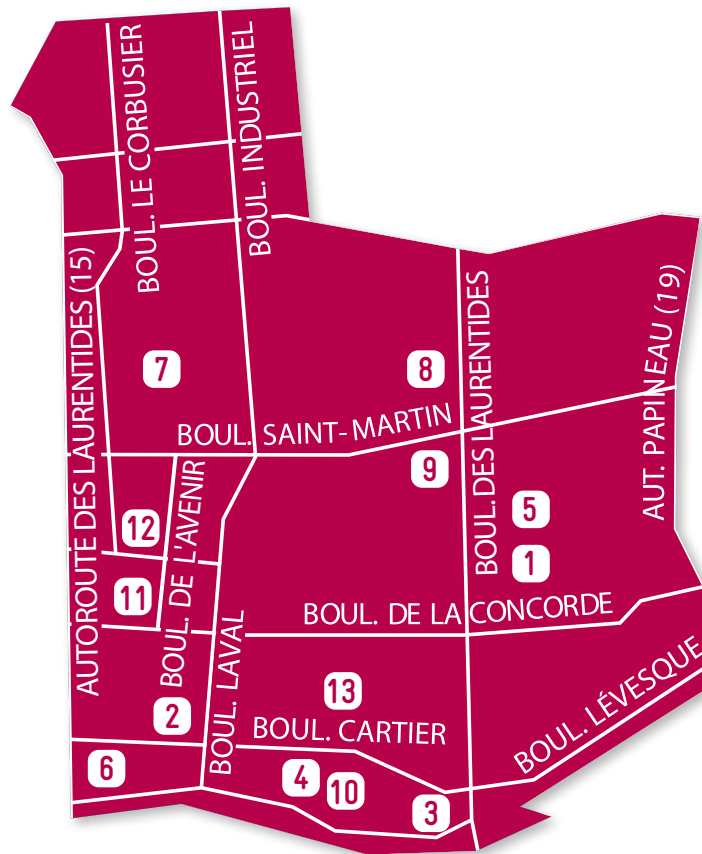
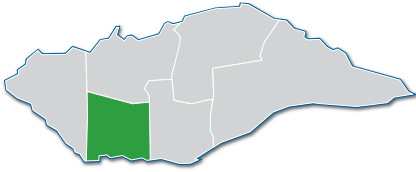


Photo: Vincent Girard

- 1 Bureau municipal lavallois 2 (BML)**  
62, rue Saint-Florent  
450 662-4902  
bml2@ville.laval.qc.ca
- 2 Bibliothèque Émile-Nelligan**  
325, boulevard Cartier  
450 662-4973  
biblio.emilenelligan@ville.laval.qc.ca
- 3 Aréna Cartier**  
100, montée Major  
450 662-4958
- 4 Parc des Prairies**  
5, avenue du Crochet  
450 662-4297
- 5 Centre communautaire Saint-Louis-de Montfort**  
25, rue Saint-Louis  
450 662-4954
- 6 Centre communautaire Laval-des-Rapides**  
387, boulevard des Prairies  
450 662-4956
- 7 Centre communautaire Raymond-Fortin**  
1885, rue Dumouchel  
450 978-8913
- 8 Pavillon Renaud-Coursol**  
320, rue Richard  
450 663-6374
- 9 Complexe de soccer Bois-de-Boulogne**  
955, avenue Bois-de-Boulogne  
450 975-8639, poste 2222
- 10 Piscine et Centre sportif Josée-Faucher**  
125A, boulevard des Prairies  
450 662-4964
- 11 Maison des arts**  
1395, boulevard de la Concorde Ouest  
450 662-4440
- 12 Salle André-Mathieu**  
475, rue de l'Avenir  
450 667-2040  
www.salleandremathieu.com
- 13 Poste de police de quartier 2**  
289, boulevard Cartier Ouest  
450 662-7820



## SECTEUR 3 CHOMEDEY

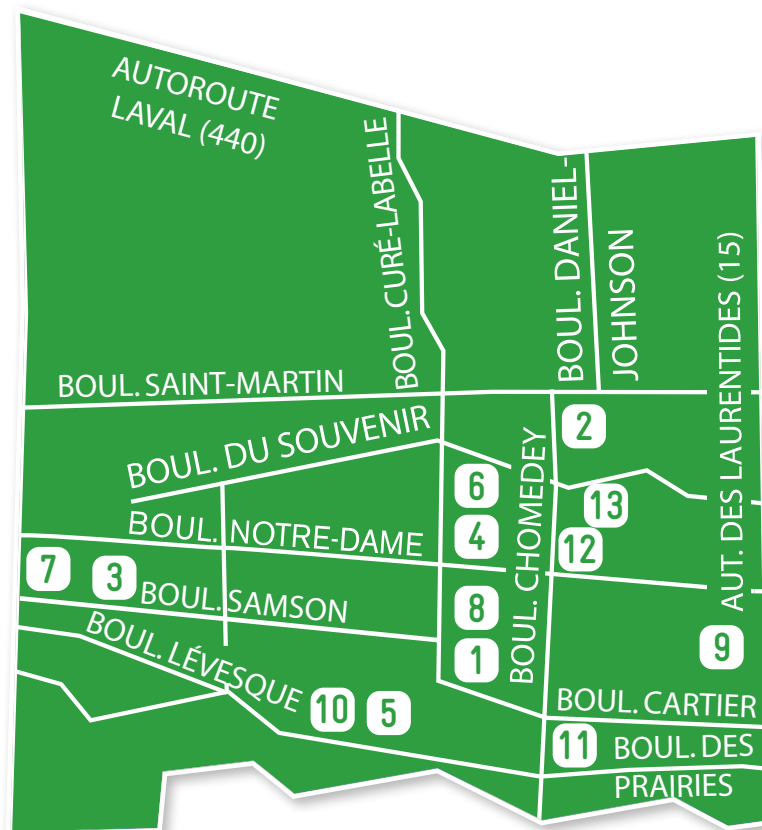


- 1 Bureau municipal lavallois 3 (BML)**  
435, boulevard Curé-Labelle, bureau 104  
450 978-8903  
bml3@ville.laval.qc.ca
- 2 Bibliothèque Multiculturelle**  
1535, boulevard Chomey  
450 978-5995  
biblio.multiculturelle@ville.laval.qc.ca
- 3 Centre Alain-Grandbois et Société d'histoire et de généalogie de l'île Jésus**  
(Documentation et généalogie)  
4300, boulevard Samson  
450 978-3671
- 4 Aréna Chomey**  
1160, boulevard Pie-X  
450 978-8965
- 5 Centre communautaire Jean-Paul-Campeau**  
3781, boulevard Lévesque Ouest  
450 978-8959
- 6 Centre communautaire Saint-Joseph**  
1450, boulevard Pie-X  
450 978-8963
- 7 Centre du Sablon (piscine)**  
755, chemin du Sablon  
450 688-8961
- 8 Place des aînés**  
435, boulevard Curé-Labelle  
450 978-5555
- 9 Bois Chomey**  
Angle boulevard Daniel-Johnson et 59<sup>e</sup> Avenue  
450 978-8903
- 10 Parc Berthiaume-Du Tremblay**  
4250, boulevard Lévesque Ouest  
450 978-8903

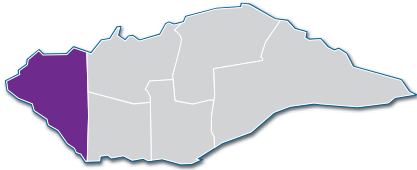
- 11 Poste de police de quartier 3**  
560, 2<sup>e</sup> Rue  
450 978-6830
- 12 Comptoir multiservice**  
1333, boulevard Chomey  
311
- 13 Hôtel de ville**  
1, place du Souvenir  
311



Photo: Sylvain Mejean



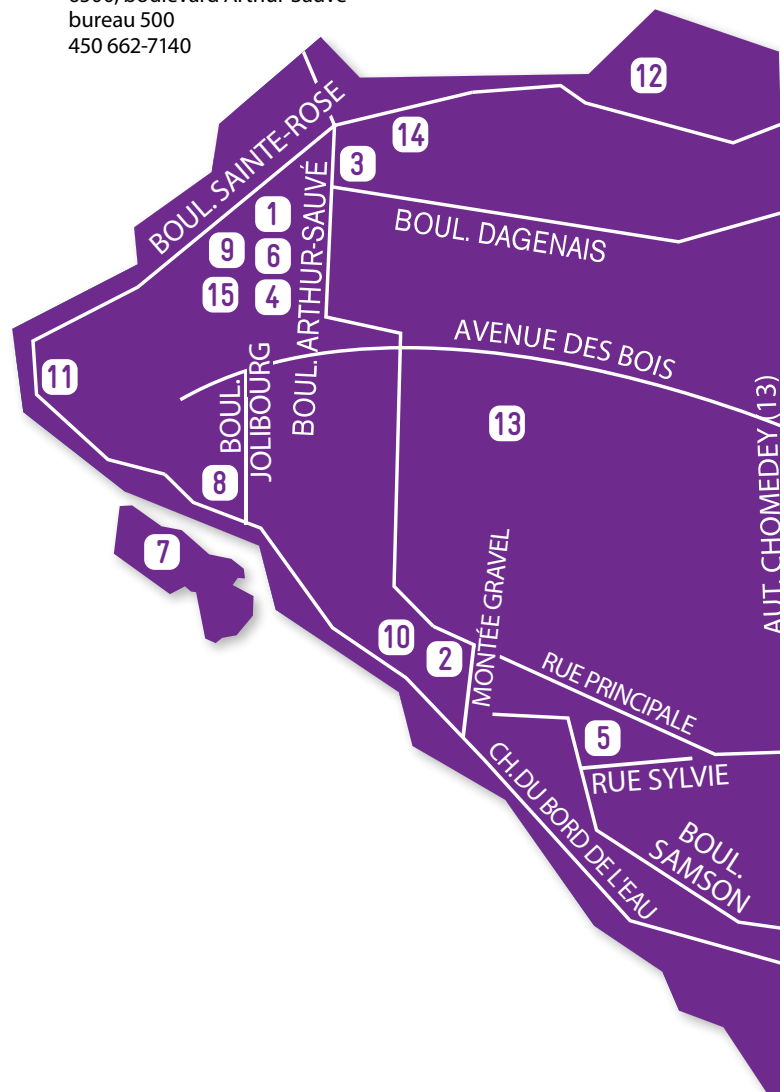
## SECTEUR 4 SAINTE-DOROTHÉE, LAVAL-OUEST, LES ÎLES-LAVAL, FABREVILLE-OUEST ET LAVAL-SUR-LE-LAC



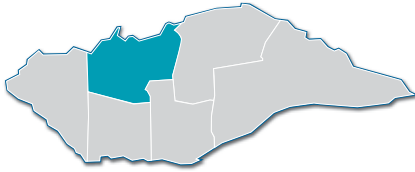
- 1 Bureau municipal lavallois 4 (BML)**  
6500, boulevard Arthur-Sauvé, bureau 110  
450 978-8904  
bml4@ville.laval.qc.ca
- 2 Bibliothèque Yves-Thériault**  
670, rue de la Place-Publique  
450 978-6599  
biblio.yvestheriault@ville.laval.qc.ca
- 3 Bibliothèque Philippe-Panneton**  
4747, boulevard Arthur-Sauvé  
450 978-8919  
biblio.philippepanneton@ville.laval.qc.ca
- 4 Aréna Laval-Ouest**  
6200, boulevard Arthur-Sauvé  
450 978-8920
- 5 Aréna Samson**  
655, rue Sylvie  
450 978-8922
- 6 Centre Accès**  
6500, boulevard Arthur-Sauvé  
450 978-6888, poste 7691
- 7 Centre communautaire Bigras**  
886, chemin de la Fourche  
450 689-9190
- 8 Centre communautaire Jolibourg**  
1350, rue du Relais  
450 689-9601
- 9 Centre communautaire Laval-Ouest**  
6600, 29<sup>e</sup> Avenue  
450 627-0534
- 10 Centre communautaire Sainte-Dorothée**  
996, montée Gravel  
450 689-9602
- 11 Club de curling Laval-sur-le-Lac**  
8, rue Les Pins  
450 627-4791
- 12 Berge L'Orée-des-Bois**  
1130, 37<sup>e</sup> Avenue  
450 978-8904
- 13 Bois Sainte-Dorothée**  
Angle boulevard Saint-Martin Ouest  
et rue des Pivoines  
450 978-8904
- 14 Bois La Source**  
705, 18<sup>e</sup> Avenue  
450 978-8904
- 15 Poste de police de quartier 4**  
6500, boulevard Arthur-Sauvé  
bureau 500  
450 662-7140



Photo : Vincent Girard



## SECTEUR 5 FABREVILLE-EST ET SAINTE-ROSE

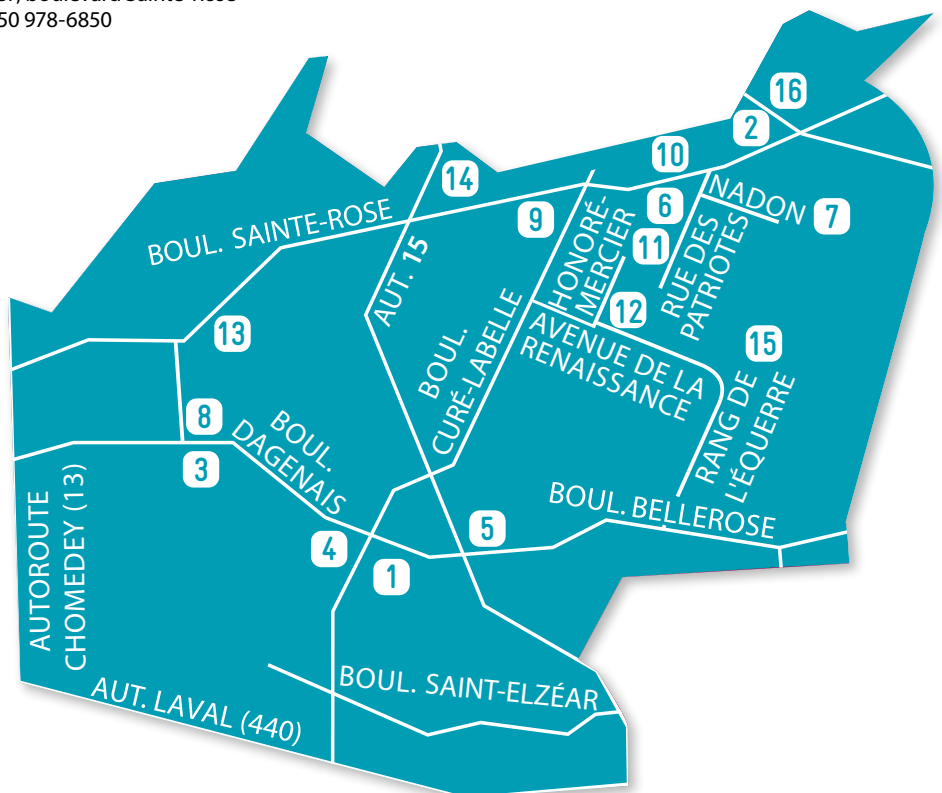


- 1 Bureau municipal lavallois 5 (BML)**  
2975, boulevard Dagenais Ouest  
450 978-8905  
bml5@ville.laval.qc.ca
- 2 Bibliothèque Sylvain-Garneau**  
187, boulevard Sainte-Rose  
450 978-3940  
biblio.sylvaingarneau@ville.laval.qc.ca
- 3 Bibliothèque Gabrielle-Roy**  
3505, boulevard Dagenais Ouest  
450 978-8909  
biblio.gabrielleroy@ville.laval.qc.ca
- 4 Aréna Richard-Trottier**  
3155, rue Esther  
450 978-8987
- 5 Centre communautaire Champfleury**  
2585, boulevard des Oiseaux  
450 963-0676
- 6 Centre communautaire des jeunes**  
155, boulevard Je-Me-Souviens  
450 628-8399
- 7 Centre communautaire Le Sorbier**  
140, rue Nadon  
450 625-5495
- 8 Centre communautaire Montrougeau**  
725, montée Montrougeau  
450 628-2698
- 9 Centre communautaire Sainte-Rose**  
345, boulevard Sainte-Rose  
450 628-6327
- 10 Centre d'art de Sainte-Rose**  
214, boulevard Sainte-Rose  
450 622-3252
- 11 Centre sportif Honoré-Mercier**  
2465, rue Honoré-Mercier  
450 978-8905
- 12 Piscine Honoré-Mercier**  
2465, rue Honoré-Mercier  
450 978-8905 (jour) / 450 622-0936 (soir)

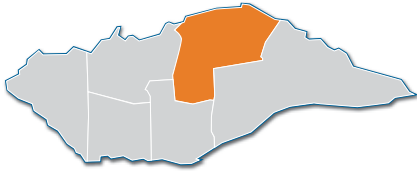


Photo: Martin Alarie

- 13 Piscine Poly-Jeunesse**  
3578, boulevard Sainte-Rose  
450 978-8905 (jour) / 450 622-8665 (soir)
- 14 Parc de la Rivière-des-Mille-Îles**  
345, boulevard Sainte-Rose  
450 622-1020
- 15 Bois de l'Équerre**  
Rang de l'Équerre  
info@boisdelequerre.org
- 16 Poste de police de quartier 5**  
187, boulevard Sainte-Rose  
450 978-6850



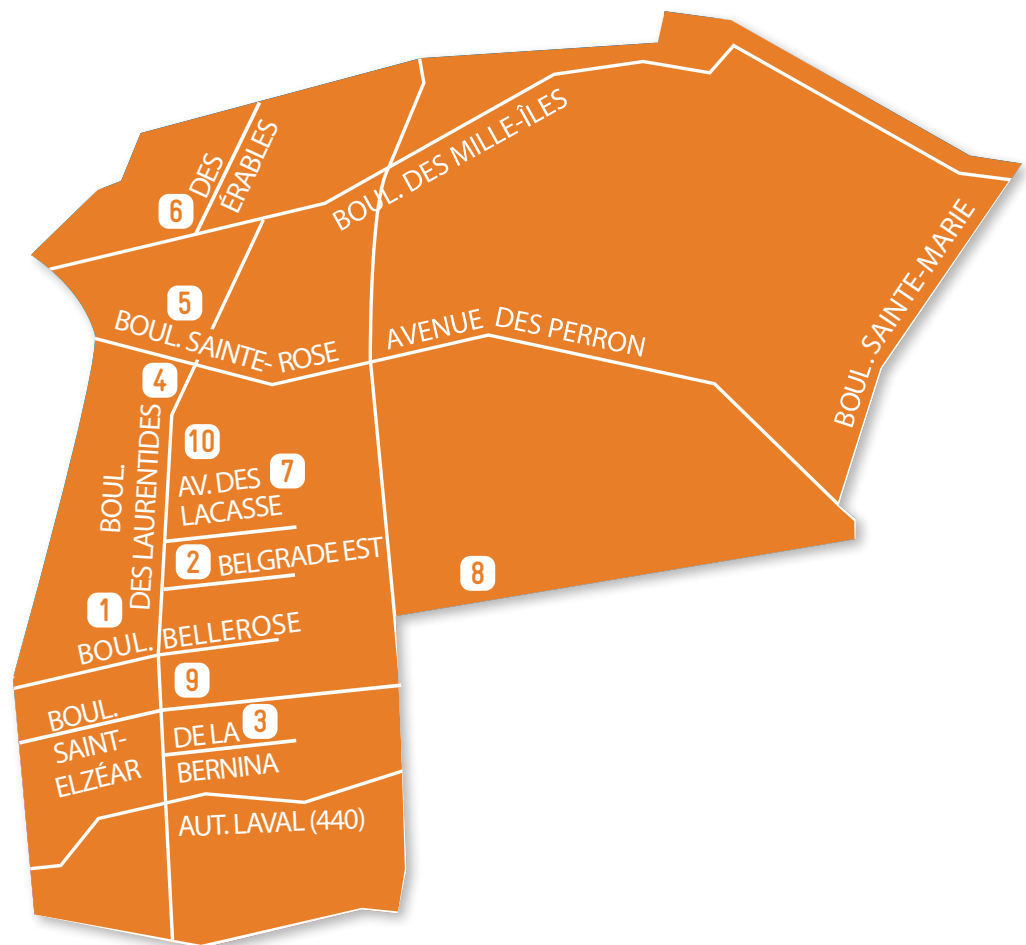
## SECTEUR 6 VIMONT ET AUTEUIL



- 1 Bureau municipal lavallois 6 (BML)**  
55, rue de Belgrade Ouest  
450 662-4906  
bml6@ville.laval.qc.ca
- 2 Bibliothèque Laure-Conan**  
4660, boulevard des Laurentides  
450 662-4975  
biblio.laureconan@ville.laval.qc.ca
- 3 Aréna Lucerne**  
1750, rue de Neuville  
450 662-4968
- 4 Aréna Mike-Bossy**  
163, boulevard Sainte-Rose Est  
450 662-4922
- 5 Centre communautaire Auteuil**  
6200, boulevard des Laurentides  
450 628-5831
- 6 Centre communautaire des Érables**  
7, 8<sup>e</sup> Avenue  
450 662-4906
- 7 Centre communautaire des Lacasse**  
905, avenue des Lacasse  
450 662-4906
- 8 Centre communautaire Philémon-Gascon**  
2830, rang Saint-Elzéar Est  
450 662-4906
- 9 Centre communautaire Vimont**  
1900, rue Bédard  
450 662-5134
- 10 Poste de police de quartier 6**  
5555, boulevard des Laurentides  
450 662-4860



Photo : Sylvain Majeau




 Certains édifices municipaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour les connaître, consultez la liste complète au [www.ville.laval.qc.ca](http://www.ville.laval.qc.ca), onglet Vie communautaire/Personnes handicapées.



Photo: Sylvain Majeau



Photo: Sylvain Majeau

## Centre de la nature

On dénombre 10 grands espaces verts publics à Laval. Ils sont ouverts à l'année et très populaires auprès des amoureux de la nature et des amateurs de plein air. Le plus polyvalent d'entre eux, le Centre de la nature, est situé dans le quartier Saint-Vincent-de-Paul. Avec ses 50 hectares de sentiers de toutes sortes, ce parc urbain est le lieu de rendez-vous des familles lavalloises qui viennent y visiter sa ferme et ses serres, admirer ses pâturages, profiter de ses nombreux plateaux sportifs et de son lac, un lieu de pratique du canot l'été qu'on transforme en vaste patinoire en hiver. Le centre offre, aussi, des activités d'interprétation et d'éducation en environnement, et c'est sur sa scène que se produisent en plein air de grands artistes du Québec et d'ailleurs, et que la relève a la chance de se faire connaître.

## Parc de la Rivière-des-Mille-Îles

Accessible par le quartier Sainte-Rose, à l'est de l'autoroute des Laurentides, le Parc de la Rivière-des-Mille-Îles, pour sa part, est le seul refuge faunique en milieu urbain de la région métropolitaine.

## Parcs canins

Les chiens disposent d'endroits réservés pour eux. Ces aires d'exercice permettent de laisser courir l'animal sans laisse, mais en respectant certaines règles.

- Bassin Le Corbusier à **Laval-des-Rapides**
- Parc Montgolfier à **Chomedey**
- Parc **Laval-Ouest**, Plateau Saint-Antoine
- Parc des Rossignols à **Sainte-Rose**
- Parc Lausanne à **Vimont**
- Parc du boulevard Pie-IX à **Saint-Vincent-de-Paul**



Photo: Sylvain Majeau

## D'autres lieux à découvrir

Répartis sur le reste du territoire lavallois, les neuf autres grands parcs offrent des oasis de paix et une riche diversité naturelle. La berge L'Orée-des-Bois, le bois La Source, le boisé Sainte-Dorothée, le parc Berthiaume-Du Tremblay, le bois Chomedey, le bois Papineau, le parc des Prairies, le bois de l'Équerre et le bois Duvernay permettent à leurs visiteurs d'apprécier la nature, la faune et la flore.

On y trouve des sentiers de marche se transformant en sentiers de raquette en hiver, des pistes de ski de fond, de ski nordique et de ski de patin, des patinoires, des installations pour la glissade, et on peut même s'y adonner à la pêche sur glace. L'été, la majorité des services sont accessibles à vélo, par le sentier cyclable de la Route verte.

**?** [www.ville.laval.qc.ca](http://www.ville.laval.qc.ca), onglet **Vie communautaire/Plein air/Parcs et espaces de plein air**

## Les berges

L'île Jésus possède plus de 100 km de berges, dont 37 berges sont publiques et aménagées ainsi que deux belvédères. Certaines berges servent souvent de lieu de villégiature, de détente et d'activités pour les citoyens.



Photo: Sylvain Majeau



## ACTIVITÉ PHYSIQUE

### La Politique de l'activité physique de Laval

La Ville de Laval, attentive à la qualité de vie de ses citoyens, a adopté au printemps 2012 sa Politique de l'activité physique, qui vise à doter les intervenants municipaux et tous leurs partenaires d'un outil relatif à la pratique de l'activité physique sur le territoire lavallois. On y énonce les moyens que prendra la Ville pour déployer un environnement physique, organisationnel et culturel favorable à un mode de vie physiquement actif et susceptible de contribuer au bien-être des Lavallois dans leurs déplacements et leurs loisirs, qu'ils soient récréatifs ou qu'ils visent l'excellence.

**?** On peut la consulter en ligne au [www.ville.laval.qc.ca](http://www.ville.laval.qc.ca), onglet Administration/Politiques municipales.

### Tout un réseau cyclable, pour se déplacer et garder la forme

Le réseau de pistes cyclables est ouvert du **15 avril au 14 novembre**. Le réseau lavallois est relié aux 12 km de la section de la Route verte qui traverse le territoire lavallois du nord au sud et qui permet de rejoindre les coins les plus reculés du Québec. La passerelle de l'île Perry assure un accès direct et sécuritaire à Montréal.

**?** Pour en découvrir les multiples ramifications, consultez la **Vélo-carte de Laval**, téléchargeable à partir du portail de la Ville de Laval, onglet Vie communautaire/Plein air/Voies cyclables.



Photo: Sylvain Mejean

### Des infrastructures sportives, à deux pas de chez vous

La Ville de Laval offre à sa population tout ce qu'il faut pour se divertir et se rafraîchir pendant la belle saison. Les amateurs de tennis de tous les âges et de tous les calibres sauront apprécier les 71 courts répartis dans 27 parcs municipaux et mis à leur disposition gratuitement. On y donne aussi de nombreux cours : pour les 5 à 17 ans, parents-enfants, programme d'aspirant-moniteur et ligues juniors et adultes. Dès le début du mois de juin, les jeunes peuvent s'amuser dans les jeux d'eau de 6 parcs municipaux. À la fin des classes et jusqu'à la mi-août, les 20 piscines municipales proposent une programmation riche et variée : cours de natation pour tous les âges et tous les calibres (programme Croix-Rouge), formation

en sauvetage, aquaforme, natation de compétition, nage synchronisée, plongeon, water-polo. De la fin de l'été au début du printemps, les neuf arénas lavallois réservent plusieurs heures par semaine au patin libre, certaines plages horaires étant destinées aux adultes, d'autres aux enfants de cinq ans et moins accompagnés de leurs parents. Pour en savoir davantage sur les heures d'ouverture, les cours offerts et l'inscription, consultez le portail de la Ville de Laval, au [www.ville.laval.qc.ca](http://www.ville.laval.qc.ca), onglet Vie communautaire/Sports. Les fiches d'inscription des activités d'été se trouvent dans la brochure estivale téléchargeable.

### Naviguez sur les flots de la Route bleue des voyageurs

Les amateurs d'activités nautiques peuvent naviguer sur les flots de la Route bleue des voyageurs. En kayak, en canot ou en rabaska, ils découvriront plus de 150 km de paysages urbains, suivis de villages pittoresques. Huit circuits balisés sont offerts sur les rivières des Outaouais, des Mille Îles et des Prairies ainsi que sur le lac des Deux Montagnes.



Photo: Tourisme Laval

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Appels non urgents .....	311
Appels non urgents si vous êtes à l'extérieur de Laval .....	450 978-8000
Appels urgents (police, incendie, ambulance) .....	911

## OÙ TROUVER LES SERVICES DE LA VILLE

Comptoir multiservice .....	311
1333, boulevard Chomedey	
Hôtel de ville .....	311
1, place du Souvenir	
Maison des arts .....	450 667-2040
1395, boulevard de la Concorde Ouest	
Centre de la nature .....	450 662-4942
901, avenue du Parc	

## BUREAUX MUNICIPAUX LAVALLOIS (BML)

### Duvernay, Saint-François et Saint-Vincent-de-Paul

Bureau municipal lavallois 1 .....	450 662-4901
4010, boulevard Saint-Martin Est	
Bureau municipal lavallois 1 (satellite) .....	450 662-8422
1245, montée du Moulin	

### Pont-Viau, Renaud-Coursol et Laval-des-Rapides

Bureau municipal lavallois 2 .....	450 662-4902
62, rue Saint-Florent	

### Chomedey

Bureau municipal lavallois 3 .....	450 978-8903
435, boulevard Curé-Labelle, bureau 104	

### Sainte-Dorothée, Laval-Ouest, Les Îles-Laval, Fabreville-Ouest et Laval-sur-le-Lac

Bureau municipal lavallois 4 .....	450 978-8904
6500, boulevard Arthur-Sauvé, bureau 110	

### Fabreville-Est et Sainte-Rose

Bureau municipal lavallois 5 .....	450 978-8905
2975, boulevard Dagenais Ouest	

### Vimont et Auteuil

Bureau municipal lavallois 6 .....	450 662-4906
55, rue de Belgrade Ouest	

## BIBLIOTHÈQUES

Bibliothèque Émile-Nelligan .....	450 662-4973
325, boulevard Cartier	
Bibliothèque Gabrielle-Roy .....	450 978-8909
3505, boulevard Dagenais Ouest	
Bibliothèque Germaine-Guèvremont .....	450 662-4002
2900, boulevard de la Concorde Est	
Bibliothèque Laure-Conan .....	450 662-4975
4660, boulevard des Laurentides	
Bibliothèque Marius-Barbeau .....	450 662-4005
1245, montée du Moulin, bureau 100	

Bibliothèque Multiculturelle .....	450 978-5995
1535, boulevard Chomedey	
Bibliothèque Philippe-Panneton .....	450 978-8919
4747, boulevard Arthur-Sauvé	
Bibliothèque Sylvain-Garneau .....	450 978-3940
187, boulevard Sainte-Rose	
Bibliothèque Yves-Thériault .....	450 978-6599
670, rue de la Place-Publique	

## POLICE

Quartier général de la police .....	450 662-4242
2911, boulevard Chomedey	
Gendarmerie .....	450 662-3400
3225, boulevard Saint-Martin Est	
Poste de quartier 1 .....	450 662-4310
1245, montée du Moulin	
Poste de quartier 2 .....	450 662-7820
289, boulevard Cartier Ouest	
Poste de quartier 3 .....	450 978-6830
560, 2 <sup>e</sup> Rue	
Poste de quartier 4 .....	450 662-7140
6500, boulevard Arthur-Sauvé, bureau 500	
Poste de quartier 5 .....	450 978-6850
187, boulevard Sainte-Rose	
Poste de quartier 6 .....	450 662-4860
5555, boulevard des Laurentides	

## PRÉVENTION DES INCENDIES

Renseignements .....	450 662-4450
----------------------	--------------

## SERVICES DIVERS


Cour municipale de Laval .....	450 662-4466
Laval Technopole .....	450 978-5959
Office municipal d'habitation de Laval .....	450 688-0184
Palais de justice de Laval .....	450 686-5001
Tourisme Laval .....	450 682-5522

## SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Agence de la santé et des services sociaux de Laval .....	450 978-2000
Info-Santé .....	811
Urgence ambulance .....	9-1-1

## TRANSPORT

Agence métropolitaine de transport (AMT) .....	514 287-8726
Société de transport de Laval (STL) .....	450 688-6520

 Certains édifices municipaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour les connaître, consultez la liste complète au [www.ville.laval.qc.ca](http://www.ville.laval.qc.ca), onglet Vie communautaire/Personnes handicapées.

## AVIS

Les renseignements contenus dans ce guide sont publiés sous toutes réserves et peuvent être modifiés. Ils sont conformes aux services et à la réglementation en vigueur au moment de l'impression du document. Ils ne remplacent toutefois pas les textes officiels, que nous vous invitons à consulter.

*An English version is available upon request.*

## REMERCIEMENTS

La Division des communications et des relations avec les médias remercie tous les collaborateurs des différents services municipaux qui ont participé à la réalisation de ce guide.

## DÉPÔTS LÉGAUX

**Bibliothèque et Archives nationales du Québec**  
**Bibliothèque et Archives Canada**

ISBN 978-2-923478-42-5  
(édition française imprimée)

ISBN 978-2-923478-44-9  
(édition française en ligne)

3<sup>e</sup> trimestre de 2012

## ÉQUIPE DE PRODUCTION

**Division des communications et des relations avec les médias**  
Coordination et rédaction

**Vincent Girard**

Photographie de la page couverture

**2NSB Design graphique**

Infographie

**Imprimerie Transcontinental**

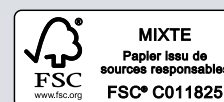
Impression

**Postes Canada**

Distribution

## RENSEIGNEMENTS

**311 ou 450 978-8000**  
(de l'extérieur de Laval)  
**info@ville.laval.qc.ca**



# VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



**Maire**  
Gilles Vaillancourt  
450 662-4140



**Saint-François**  
Jacques St-Jean  
450 666-2509  
j.stjean@ville.laval.qc.ca



**Saint-Vincent-de-Paul**  
Sylvie Clermont  
450 664-2776  
s.clermont@ville.laval.qc.ca



**Val-des-Arbres**  
Madeleine Sollazzo  
450 661-8248  
info@madeleinesollazzo.com



**Duvernay–Pont-Viau**  
Michèle des Trois Maisons  
450 975-2493  
m.destroismaisons@ville.laval.qc.ca



**Marigot**  
Francine Légaré  
450 933-5170  
fr.legare@ville.laval.qc.ca



**Concorde–Bois-de-Boulogne**  
Claire Le Bel  
450 663-8039, poste 240  
lebelclaire@gmail.com



**Renaud**  
Benoit Fradet  
450 662-4140  
b.fradet@ville.laval.qc.ca



**Vimont**  
Norman Girard  
450 967-1633  
normangirard@videotron.ca



**Saint-Bruno**  
Yvon Martineau  
450 629-8803  
ymartineau@live.ca



**Auteuil**  
Lucie Hill Larocque  
450 625-1821  
l.hill@ville.laval.qc.ca



**Laval-des-Rapides**  
Ginette Grisé  
450 661-7372  
g.grise@ville.laval.qc.ca



**Souvenir–Labelle**  
Jocelyne Guertin  
450 662-4140  
j.guertin@ville.laval.qc.ca



**L'Abord-à-Plouffe**  
Ginette Legault Bernier  
450 681-9468  
glbernier@yahoo.com



**Chomedey**  
Basile Angelopoulos  
450 662-4140  
b.angelopoulos@ville.laval.qc.ca



**Saint-Martin**  
Alexandre Duplessis  
450 662-4140  
a.duplessis@ville.laval.qc.ca



**Sainte-Dorothée**  
Pierre Cléroux  
450 689-7331  
p.cleroux@ville.laval.qc.ca



**Laval–Les-Îles**  
Jean-Jacques Beldié  
514 945-4700  
jjbeldie@stl.laval.qc.ca



**L'Orée-des-Bois**  
France Dubreuil  
514 239-1396  
f.dubreuil@ville.laval.qc.ca



**Marc-Aurèle-Fortin**  
Yvon Bromley  
450 934-7257  
yvonbromley@videotron.ca



**Fabreville**  
Martine Beaugrand  
450 736-3086  
mbeaugrand@actimenu.ca



**Sainte-Rose**  
Denis Robillard  
450 628-3055  
d.robillard@ville.laval.qc.ca

## Trois façons de joindre MA Ville



### PAR TÉLÉPHONE

(APPELS NON URGENTS)

**311**

ou 450 978-8000  
(de l'extérieur de Laval)

**Du lundi au vendredi :**  
de 7 h à 21 h

**Samedi et dimanche :**  
de 8 h à 17 h

**Jours fériés :**  
de 9 h à 17 h



### EN PERSONNE

**AU COMPTOIR MULTISERVICE**  
1333, boulevard Chomedey

**Du lundi au vendredi :**  
de 8 h 15 à 20 h 15

**Samedi et dimanche :**  
de 9 h à 16 h



### SUR LE PORTAIL

**24 HEURES SUR 24,  
7 JOURS SUR 7**

[www.ville.laval.qc.ca](http://www.ville.laval.qc.ca)

Abonnez-vous au *Cyberbulletin* :  
vous le recevrez gratuitement  
toutes les semaines (onglet  
Guichet municipal/Publications).

SUIVEZ-NOUS:  Ville de Laval – page officielle

 @Laval311



## SERVICE TÉLÉPHONIQUE 311 POUR MALENTENDANTS

**Du lundi au vendredi :**  
de 7 h à 21 h

**Samedi et dimanche :**  
de 8 h à 17 h

**Jours fériés :**  
de 9 h à 17 h

